

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE-KOLEA-

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences Financières et
Comptabilité**

Spécialité : FINANCE MONNAIE ET BANQUE

THEME :

**L'impact du choc pétrolier
de 2014 sur l'octroi de crédit
des banques en Algérie**

Elaboré par :

DOUIDA Abbas

MEHDAOUI Manel

Encadré par :

Dr. BENILLES Billel

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE-KOLEA-

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences Financières et
Comptabilité**

Spécialité : FINANCE MONNAIE ET BANQUE

THEME :

**L'impact du choc pétrolier
de 2014 sur l'octroi de crédit
des banques en Algérie**

Elaboré par :

DOUIDA Abbas

MEHDAOUI Manel

Encadré par :

Dr. BENILLES Billel

Remerciements

Nous tenons à remercier le bon DIEU, le tout puissant, de nous avoir donné la force et la patience pour mener ce travail à terme.

Nous tenons aussi à exprimer vivement notre profonde reconnaissance à notre encadreur M. le docteur B.BENILLES pour son orientation, ses conseils et sa disponibilité dans les moments les plus délicats de cette année.

Nous remercions monsieur Djafer CHIKHI pour son aide et son professionnalisme durant notre stage, ainsi que toute l'équipe des analystes des risques qui nous a accompagné et aidé.

Enfin, Nos remerciements s'adressent à tous les enseignants de l'EP Draria et de l'ESC qui nous ont formé et accompagné tout au long de notre cursus universitaire.

ABBES ET MANEL

Dédicace

Je dédie ce modeste travail

A mes chers parents ma mère et mon père

Ma source de bonheur et la lumière de ma vie

Pour leur sacrifice, leur amour, leur soutien et leurs encouragements

A mon grand-père qui me manque beaucoup, paix à son âme

A ma chère sœur Amina et mon cher frère Mohamed Rissel

A mon binôme et ma meilleure amie Manel

A Faudel, Sarah et Oussama mes meilleurs que j'aime trop

A tous mes amis et camarades

A tous les membres de l'association Elite

Abbes

*Je dédie ce travail à tous ceux et toutes celles qui m'ont aidé de près et de
loin, notamment :*

*Mes grands-parents que j'aime sans limite, que Dieu puisse les protéger et
leur prêter une longue vie*

*Ma mère d'amour Sihem ; ma source de joie et de bonheur ; celle qui
s'est sacrifiée pour la réussite de ses deux enfants*

Ma sœur Hadjer ; mon soutien moral et mon exemple éternel.

*Mon frère et mon complice Rostom et ma sœur Imen que j'aime
beaucoup*

*Mr. Ferrouh Abdellah ; l'homme qui m'a toujours soutenu dans la vie
et m'a considéré comme sa propre fille*

Les autres membres de ma famille : Fethi, Nadi, Lotfi et Meriem.

Mes copines : Sabrina, Linda et Aicha

Mes amis proches : mon binôme Abbes, Oussama B et Oussama.

Mes amis et mes collègues, ainsi que ma deuxième famille Elite

Manel

Liste des tableaux	II
Liste des figures.....	III
Liste des abréviations.....	IV
Liste des annexes	V
Résumé.....	VI
INTRODUCTION GENERALE.....	A-D
Chapitre 01 : Economie algérienne et secteur bancaire algérien : bref aperçu.	
Section 01 : L'économie algérienne entre dépendance et instabilité des prix de pétrole.....	3
Section 02 : L'impact du choc pétrolier 2014 sur l'économie algérienne.....	9
Section 03 : Le système bancaire algérien.....	18
Chapitre 02 : L'impact des crises sur l'activité bancaire à la croisée des théories : revue de littérature.	
Section 01 : Le comportement des firmes internationales	36
Section 02 : La théorie des droits de propriété et l'activité des entreprises	44
Section 03 : L'impact des chocs pétroliers sur l'activité d'octroi de crédit –revue de littérature-.....	52
Chapitre 03 : L'impact du choc pétrolier 2014 sur le comportement d'octroi de crédit -Etude empirique-.	
Section 01 : Présentation de la méthode d'analyse.....	61
Section 02 : Eléments méthodologique.	66
Section 03 : Interprétation des résultats.	72
CONCLUSION GENERALE.....	79
BIBLIOGRAPHIE.....	83
ANNEXES.....	87
TABLE DES MATIERES.....	93

Liste des tableaux :

Titre	Pg
Tableau N° 01 : La part des hydrocarbures dans quelques agrégats macro-économiques	04
Tableau N° 02 : Le solde budgétaire de l'Algérie durant la période 2014-2017	14
Tableau N° 03 : L'évolution du cours du dinar face au dollar et les réserves de change 2014-2017	16
Tableau N° 04 : La variation de la balance des paiements durant la période 2014-2017	16
Tableau N° 05 : La part en pourcentage des banques dans le secteur bancaire algérien	30
Tableau N° 06 : L'évolution des ressources collectées des banques privées et publiques 2013-2017	31
Tableau N° 07 : La répartition des crédits octroyer par secteur privé et publique	32
Tableau N° 08 : Les banques de l'échantillon	66
Tableau N° 09 : Liste des variables explicatives	68
Tableau N° 10 : Statistiques descriptives des variables du modèle	69
Tableau N° 11 : La matrice de corrélation	70
Tableau N° 12 : Multicolinéarité des variables du modèle (VIF)	71
Tableau N° 13 : Résultats d'estimation	72

Liste des figures :

Figure	Pg
Figure N° 01 : L'évolution du prix de Brent durant la période 1995-2018	06
Figure N° 02 : Croissance économique en Algérie durant la période 2014-2017	11
Figure N° 03 : Le revenu par habitant en Algérie 2014-2017	12
Figure N° 04 : Le taux d'inflation en Algérie 2014-2017	13
Figure N° 05 : Les réserves de change en Algérie durant la période 2014-2017	15
Figure N° 06 : Les modèles possibles de données de panel	62

Liste des abréviations :

Abréviation	Signification
AB PLC	Arabbank PLC Algérie
ABC	Arabanking corporation
AGB	Gulf bank Algérie
AL BARAKA	Banque AL Baraka Algérie
AL SALAM	Al Salam Algérie
ANGEM	Agence Nationale de gestion du Micro-crédit
ANSEJ	Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes
BA	Banque d'Algérie
BADR	Banque de l'agriculture et du développement rural
BDL	Banque de développement local
BEA	Banque extérieure d'Algérie
BM	Banque mondiale
BNA	Banque nationale d'Algérie
BNP	BNP Paribas AL-Djazair
CALYON	Credit agricole corporate et investissement Algérie
CDBA	Community Development Bankers Association
CITIBANK	Citibank N.A Algeria
CME	Chicago Mercantile Exchange
CNAC	Caisse nationale d'assurance-chômage
CNEP	Caisse nationale d'épargne et de prévoyance
CPA	Crédit populaire d'Algérie
FMI	Fonds Monétaire International
FMN	Firme multi national
FRANSBANK	Fransbank AL-Djazair
FRR	Fonds de régulation des recettes
HOUSING	Housing bank
HSBC	H.S.B.C Algérie
IEA	International Energy Agency
IPC	l'indice des prix à la consommation
MCG	Moindres Carrés Généralisés
MCO	Moindre carrés ordinaires
NATIXIS	Natixis d'Algérie
NPL	Non productif loans
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PESF	Programme d'Evaluation du Système Financier
PIB	Produit intérieur brute
PME	Petite et moyenne entreprise
PNB	Produit net bancaire
SGA	Société générale Algérie
SNC	Société en nom collective

SPA	Société par action
TRUST	Trust bankAlgeria
TVA	Taxe sur valeur ajouté

Liste des annexes :

Annexe 01 : Population de l'étude.....	88
Annexe 02 : Matrice de corrélation.....	89
Annexe 03 : Matrice de multicolinéarité des variables.....	90
Annexe 04 : Résultat du test de Fisher.....	91
Annexe 05 : Résultat de la régression sur données de panel.....	92

Résumé :

Ce travail de recherche a pour objectif d'examiner et étudier l'impact du choc pétrolier 2014 sur le comportement d'octroi de crédit des banques publiques et privée étrangères en Algérie. Cette étude est basée sur un échantillon composé de toutes les banques opérantes en Algérie (20 banques) sur une période de sept ans allant de 2011 à 2017. Pour cela nous avons utilisé la méthode de régression sur données de panel qui prend en considération les deux dimensions individuelles et temporelles pour expliquer la variation des crédits octroyés. Le modèle comporte trois variables explicatives principales : le choc, la propriété privée. Ainsi que trois variables de contrôle : la qualité des actifs, la liquidité et la qualité du management. Les résultats de l'analyse multi variée indiquent que le choc pétrolier de 2014 a un impact négatif sur l'octroi de crédits sur toutes les banques en Algérie. Cependant les banques publiques sont moins sensibles aux chocs par rapport aux banques étrangères privées. Les résultats montrent également que la qualité des actifs et la qualité de management ont également un impact négativement significatif. Cependant, la liquidité a une relation positive et significative avec la variation des crédits octroyés.

Mots clés : Choc pétrolier 2014, données de panel, octroi de crédit, banques publique, banques privées.

Abstract :

This work aims to study the impact of the oil choc 2014 on the lending behavior of public and private foreign banks in Algeria. This study is based on a sample of all banks operating in the country during the period 2011-2017. For this, we used a regression model on panel data. This method takes on consideration both temporal and individual dimensions, where we are going to explain the variation of credits. The model has three main explanatory variables: the shock and private ownership. We also added three control variables: assets quality, liquidity and the quality of management. The results indicate that the oil shock of 2014 had a negative impact on loans variation of Algerian banks. However, public banks are less sensitive to shocks than private foreign banks. Assets quality and management quality also have a negative and significant impact on lending behavior, while liquidity has a positive and significant coefficient.

Keywords: shocks, oil, panel data, lending behavior, 2014, private banks, public banks.

Introduction générale

L'activité bancaire joue un rôle fondamental dans le processus d'évolution et d'innovation de chaque économie, donc c'est le moteur de la croissance économique. La principale mission d'un système bancaire est l'intermédiation financière entre des agents économiques à intérêts et objectifs différents. Ce domaine est souvent touché et influencé par le cycle économique de ce dernier et ses fluctuations macroéconomiques.

L'Algérie est parmi les pays les moins diversifiés économiquement de l'Afrique, l'économie du pays dépend fortement des hydrocarbures qui occupent une place prédominante. Le secteur de l'énergie représente 60% des recettes du budget, 98% des recettes d'exportations et il représente lui seul la moitié du PIB et sa contribution en valeur ajoutée avoisinait 79 milliards de dollars en 2010. En 2014, le cours officiel du Brunt a baissé d'environ 50%. Cet effondrement a montré encore une fois la fragilité de l'économie Algérienne. L'impact de ce choc sur l'économie nationale s'est accentué au cours de l'année 2015 avec un accent plus prononcé au quatrième trimestre de 2014 pour certains indicateurs macroéconomiques.

Généralement, les banques sont au cœur de l'économie et elles évoluent au même rythme que l'évolution de cette dernière. La relation entre la conjoncture et le système bancaire dépend de la structure et des caractéristiques économiques de chaque pays. En effet, le système bancaire est le partenaire crucial des entreprises, cette relation est basée sur plusieurs opérations, la plus importante est le financement de ces entreprises. Donc, l'octroi de crédits évolue en parallèle avec la situation financière des entreprises qui est généralement liée à la conjoncture économique. Ceci, remet en question le lien entre les variations du cycle économique notamment en périodes de crises et le comportement d'octroi de prêt bancaire. Plusieurs recherches et discussions traitent ce sujet, Al Khazali (2017), Duprey (2013), Ata Can Bertay ; AsliDemirgüç-Kunt ; Harry Huinzinga (2012), KenshiTaketa et Gregory F. Udell, Robert Cull et María Soledad MartínezPería (2012) ont trouvé que les chocs pétroliers et les crises financières ont un impact négatif et très significatif sur la variation et la qualité des prêts. Concernant la propriété, ils ont montré que les banques privées sont plus sensibles aux chocs que les banques publiques.

Dans le contexte algérien et vu la forte dépendance de l'économie algérienne aux prix du pétrole, ce thème a une importance particulière. Le secteur bancaire algérien est composé de 06 banques publiques et 14 banques privées qui ont été fortement touchées par le choc. A travers ce travail, nous tenterons à évaluer et expliquer l'impact de ce choc pétrolier sur la variation

des crédits octroyés par ces banques, en mettant la lumière sur la propriété de ces établissements.

Dans ce cadre notre problématique est formulée comme suit :

« Quel est l'impact du choc pétrolier (2014) sur l'octroi de crédits bancaires en Algérie en faisant la distinction entre la réaction des banques privées et celle des banques étatiques ? ».

Cette question principale soulève des interrogations subsidiaires :

- **Comment évolue-t-il le prix du pétrole ces dernières années ?**
- **Quel est l'impact du choc pétrolier sur l'économie algérienne ?**
- **Est-ce que l'activité d'octroi de crédits est touchée par la chute du prix du pétrole ?**
- **Y a-t-il une différence en terme de réaction au choc entre les banques privées étrangères et les publiques opérant en Algérie?**

A la lumière de ces questions, une première réponse à toutes ces interrogations peut se trouver dans les hypothèses suivantes :

H₁ : Les prix du pétrole sont très volatiles ces dernières années et influencés par plusieurs facteurs qui ne sont pas contrôlables par les pays exportateurs.

H₂ : Le prix de pétrole est le déterminant le plus important de la croissance économique en Algérie.

H₃ : Le choc pétrolier a un effet négatif sur l'octroi de crédits des banques algériennes.

H₄ : La réaction des banques publiques, suite au choc pétrolier de 2014, diffère de celle des banques privées.

Notre étude sert à évaluer et expliquer comment les chocs pétroliers influencent l'activité bancaire dans les pays qui dépendent fortement aux hydrocarbures. Il est important de déterminer l'impact des fluctuations macroéconomiques défavorables sur le cycle économique, plus précisément, sur l'activité bancaire qui est considérée comme un accélérateur de croissance économique. En deuxième lieu, nous jugeons utile d'étudier le changement du comportement d'octroi de crédits des banques algériennes en prenant en considération leur propriété.

Notre choix s'est porté sur cette thématique pour plusieurs raisons objectives et subjectives, parmi les raisons subjectives :

- L'adéquation de ce sujet avec notre spécialité
- Cette thématique a attiré notre attention et a créé une envie de réfléchir sur ce sujet.

- Cette recherche nous aidera dans notre future vie professionnelle tant que banquiers.

Les raisons objectives :

- L'importance et le poids du système bancaire dans la croissance économique.
- La dépendance de l'économie algérienne aux hydrocarbures.
- Ce sujet n'a pas été traité avant dans le contexte algérien.
- Se baser sur les chocs et les crises financières précédentes pour mieux faire face aux futurs chocs.

Afin de répondre à notre problématique centrale et aux différentes questions secondaires posées précédemment et vérifier la validité des hypothèses, notre méthodologie de recherche est scindée en deux parties : Une approche théorique basée sur la recherche documentaire constituée essentiellement de différents ouvrages et travaux de recherche antérieurs. Et une partie empirique dans laquelle nous avons utilisé un modèle de régression linéaire sur données de panel. Notre échantillon est composé de toutes les banques (06 banques publiques et 14 banques privées étrangères) opérant en Algérie. Notre analyse sera faite en deux périodes : 2011-2013 (avant le choc) 2014-2017 (après le choc) et nous avons utilisé les observations de toute la population.

Pour atteindre notre objectif, ce travail sera scindé en trois chapitres. Le premier chapitre intitulé généralités sur l'économie algérienne, sera consacré aux caractéristiques de l'économie algérienne, sa dépendance aux hydrocarbures et à la présentation de son système bancaire. Le deuxième chapitre est articulé autour de la propriété des banques en Algérie. Dans la première section, nous donnerons des généralités sur l'internationalisation et les désavantages de l'expansion géographique. Dans la deuxième section nous allons expliquer la théorie des droits de propriété et l'impact de la propriété privée et publique sur les banques. Une dernière section sera consacrée aux résultats des études antérieures qui concernent le comportement des banques en périodes de crises. Le troisième chapitre se focalisera sur une étude empirique de la relation entre le choc pétrolier 2014 et le comportement de l'octroi des crédits des banques privées et publiques en Algérie. Nous commencerons par la présentation théorique de la méthode utilisée. Ensuite nous allons faire une analyse descriptive de nos variables. Enfin, nous allons estimer notre modèle et interpréter les résultats.

CHAPITRE 1

Economie algérienne et secteur
bancaire algérien : bref aperçu

Introduction :

L'économie algérienne est fortement tributaire des hydrocarbures et des cours mondiaux du pétrole et du gaz naturel. Depuis son indépendance en 1962 le gouvernement algérien lance de grands projets économiques pour diversifier cette économie et mettre en place une industrialisation compétitive au niveau international. Le poids varie certes selon les périodes, mais il tend à s'alourdir inexorablement et l'économie devient de plus en plus dépendante de la rente des hydrocarbures qui représente la principale source de revenus du pays.

Ce premier chapitre intitulé «généralités sur l'économie algérienne» est consacrée à la présentation des principales caractéristiques de l'économie algérienne et sa dépendance vis-à-vis les recettes pétrolières, ainsi que l'impact des crises pétrolière sur les indicateurs macroéconomique.

Ce chapitre s'articulera donc, autour des trois sections :

Section 01 : L'économie algérienne entre dépendance et instabilité des prix de pétrole.

Section 02 : L'impact du choc pétrolier 2014 sur l'économie algérienne.

Section 03 : le système bancaire algérien.

Section 1 : L'économie algérienne entre dépendance et instabilité des prix de pétrole

Plusieurs études ont été menées sur le contexte algérien afin d'examiner l'effet de l'évolution des prix de pétrole sur quelques indicateurs macro-économiques. On cite à titre d'exemple : Oukaci et Soufi (2015), Abderrahmani et Oukaci (2015), Mousli (2015), AMRI (2015), Souman Mohand et Chiter (2015). Les résultats de ces études confirment la forte dépendance de l'économie algérienne aux fluctuations des prix du pétrole et montrent que ce dernier est une variable déterminante dans l'explication de plusieurs indicateurs économiques en Algérie. Et c'est l'objectif de notre section.

1. La dépendance excessive de l'économie Algérienne à l'égard des hydrocarbures :

Depuis l'indépendance, l'Algérie a lancé de grands projets d'investissement industriels pour renforcer l'économie nationale grâce à la rente pétrolière qui a été réinvestie. Mais cette stratégie de développement a connue des difficultés à cause d'un choc pétrolier en 1986 qui a eu un effet négatif très significatif sur la croissance économique du pays. A la fin des années 90 l'Algérie a concrétisé le passage à l'économie de marché, après trois décennies d'un développement des infrastructures très bas qui ne dépassait pas 25% du budget d'équipements, le gouvernement a enfin en 2001 mis en œuvre un redressement économique favorisant la stabilité de l'économie grâce à l'augmentation des recettes budgétaires et la croissance du PIB (6.9%) menée majoritairement par les hydrocarbures. La rente pétrolière a fait de l'Algérie un créditeur à l'échelle internationale avec des réserves de change s'élèvent à 35 milliards de dollar en 2004. Aussi, l'Algérie a lancé un deuxième programme de redressement économique en 2005. Ce programme doté de 45 milliards d'euro étaient alloués au secteur de logement avec une part de 25%, à la production agricole, infrastructures, les services publics, et aussi aux crédits destinés par les banques publiques aux PME. Le programme de développement des années 2000 a donné lieu à une surliquidité monétaire, mais la politique d'ajustement structurel en collaboration avec le FMI a conduit à baisser la liquidité monétaire dans l'économie algérienne et à maintenir la stabilité des prix. Malgré la bonne tenue de ces indicateurs macroéconomiques, l'Algérie a une structure fragile liée à la très forte dépendance vis-à-vis les revenus des hydrocarbures qui représentent 98% des exportations, 50% du PIB et 75% des recettes budgétaires (revenus fiscaux).¹

¹ ACHOUR TANI Yamna, Thèse de doctorat « l'analyse de la croissance économique en Algérie » (2014)

Chapitre 1 : Economie algérienne et secteur bancaire algérien : bref aperçu

Le tableau suivant présente l'évolution de certains indicateurs macro-économiques montrant le degré de dépendance de l'économie algérienne aux hydrocarbures sur la période 2010-2017.

Tableau N° 1 : La part des hydrocarbures dans quelques agrégats macro-économiques

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Part du secteur des hydrocarbures dans le PIB	34,86%	35,93%	34,16%	29,84%	27,04%	18,77%	17,38%	19,68%
Part des hydrocarbures dans le total des exportations	97,38%	97,20%	97,19%	96,94%	95,77%	94,41%	93,97%	88,23%
Part des hydrocarbures dans les recettes budgétaires	66,10%	68,70%	66,00%	61,70%	59,20%	46,50%	34,85%	38,37%

Source : l'Office National des statistiques – ONS

Le tableau précédent montre que la part moyenne du secteur des hydrocarbures dans le PIB au cours de la période considérée est de 27,21%, les recettes pétrolières finançant le budget de l'État en moyenne à 55,18%. Les exportations d'hydrocarbures représentent en moyenne 95,14 % des exportations totales. Cette dépendance continue à l'égard des recettes provenant de la vente d'hydrocarbures expose encore l'économie algérienne à des chocs extérieurs. Au cours des dernières années, le marché pétrolier a connu des bouleversements majeurs qui génèrent des risques d'incertitude quant à la stabilité de l'économie mondiale et particulièrement celle des pays exportateurs. Outre les déterminants traditionnels des prix du pétrole (fondamentaux du marché et spéculation), les considérations géopolitiques et les tensions jouent un rôle clé dans la détermination des prix du pétrole, ce qui complique la situation et accroît le degré d'incertitude.

1.1 Les points faibles de l'Algérie :

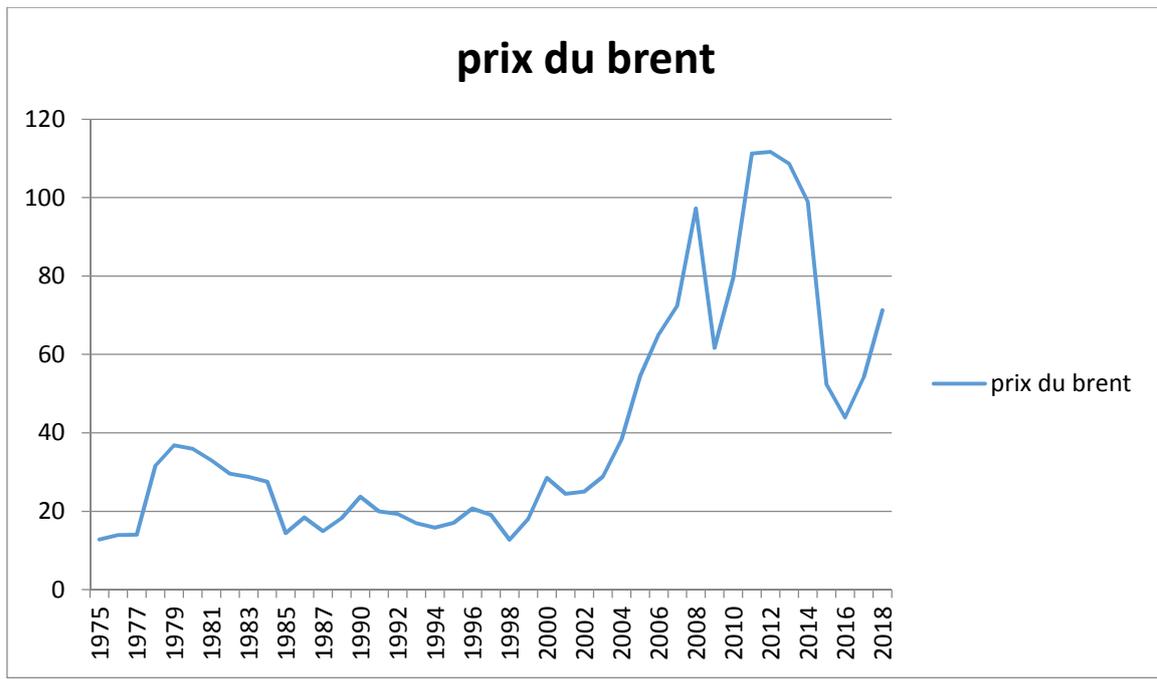
- La première difficulté est produite par les politiques pro-cycliques de l'économie algérienne. Les chocs deviennent de plus en plus persistants lorsqu'on réduit les dépenses publiques en période de baisse des cours du pétrole et il en résulte une dépression économique. Le fond de régulation des recettes constitué par le gouvernement algérien n'a pas permis d'absorber le déficit budgétaire. Pour réduire l'impact des chocs sur le court terme, La mise en place des politiques contra-cycliques par la mobilisation de la fiscalité hors produits pétroliers est une nécessité. Actuellement, cette dernière représente plus de 60% des recettes de l'Etat. L'Algérie a appliqué des hausses de TVA en 2016 et 2017 et une augmentation des prix des dérivés pétroliers à la pompe. Mais cette mesure peut provoquer une baisse de la demande et ce qui n'est pas l'objectif voulu.
- La deuxième difficulté concerne la dépendance aux hydrocarbures. L'Algérie est parmi les pays les moins diversifiés de l'Afrique. Depuis 1999, le gouvernement essaie de développer des plans de relance économique pour améliorer les exportations hors hydrocarbures, ces exportations ne dépassent pas 2% du total des exportations à cause de la rente très importante du pétrole. l'absence d'un plan global de développement, et la non réalisation de la zone franche industrielle sont les raisons principales de cette difficulté.
- La troisième difficulté concerne la dépendance commerciale vis-à-vis l'Europe et l'Asie. Plus de 50% des échanges économiques sont réalisées avec l'Europe et 25% avec l'Asie. Cette dépendance a un impact négatif direct lorsque l'activité économique est au ralenti en Europe et en Asie. ²

2. L'instabilité des prix du pétrole :

Le graphe ci-dessus montre que les prix du pétrole sont très volatiles et instables. Ces prix ont connu entre 1995 et 2018 plusieurs baisses remarquables qui ont provoqué plusieurs des crises mondiales.

² BENSAPTA Kamel Malik, Impact des chocs des prix de pétrole sur l'économie algérienne, 2018.

Figure N° 01 : L'évolution du prix de Brent durant la période 1995-2018



Source : les données de l'OPEP

a. L'histoire des chocs pétroliers :

Pour mettre en évidence les perturbations des marchés pétroliers, nous allons présenter quelques chocs pétroliers.

- 1. En 1960 :** Ce n'est qu'au début des années 60 que le pétrole assure sa percée. grâce aux grandes découvertes du pétrole au Moyen-Orient après-guerre, les grandes compagnies anglo-néerlandaises et américaines ont assuré le développement de la production pétrolière. A la fin des années 70, il se confirme que la production pétrolière américaine a atteint son pic de production. Mais L'or noir était en concurrence avec le charbon qui a pris sa part de demande. La chute des prix du baril lui assure un essor dans tous les secteurs consommateurs : le transport, la production électrique à la place du charbon, la production de chaleur industrielle, et le chauffage domestique car le pétrole présente par rapport au charbon une meilleure souplesse d'approvisionnement et d'utilisation. Cette conversion au pétrole en une dizaine d'années a été massive.
- 2. En 1973 :** le premier choc pétrolier est causé par une concentration de la production sur les ressources abondantes et une très forte croissance de la consommation des pays industrialisés. Ces causes techniques qui sont purement politiques, ont provoqué une instabilité au Moyen-Orient (la guerre du Kippour). Les pays producteurs voulaient contrôler leurs **ressources** et obtenir une plus grande part de la rente pétrolière après une

décennie d'indépendance. Cette hausse des prix avait des effets positifs et favorables sur les Etats-Unis alors qu'elle a pénalisé les pays importateurs.

La réponse au premier choc pétrolier était immédiate en termes de diversification d'approvisionnement vers le gaz et le charbon et par le lancement des programmes nucléaires par les pays importateurs pour accroître l'indépendance énergétique. Mais, ce choc pétrolier a contribué à une montée du chômage et un ralentissement économique, le taux de croissance moyen a passé alors de 5 % par an à moins de 2 %.

Dans les années qui ont suivi le premier choc pétrolier, de nouveaux savoir-faire ont été développés et intégrés dans les plans de réponse au second choc pétrolier en 1979. Au second choc pétrolier, la réponse a ainsi été très différente de celle opposée au premier. Les savoir-faire accumulés ont élargi l'espace des solutions.

3. Le contre-choc pétrolier de 1986 : résulte des politiques mises en place après 1973. Les gisements pétroliers découverts après le deuxième choc ont baissé la demande des pays de l'OCDE et réduit le poids de l'OPEP entraînant une forte chute des prix. Ainsi que les progrès des techniques de récupération ont permis de tirer plus de pétrole avec moins de coûts. La crise que connaissent les pays exportateurs réduit fortement leur consommation domestique pour accroître leurs exportations et obtenir des devises.³

b. Les déterminants des prix du pétrole :

Les facteurs qui déterminent les cours du pétrole sont la psychologie des marchés et l'équilibre entre l'offre et la demande. Prix de l'or noir est largement fixé sur les marchés à terme à cause de la conviction des acteurs du marché et leurs estimations. Les contrats à terme sont fortement utilisés sur ce marché en favorisant la liquidité. Un contrat à terme est un produit financier dérivé qui consiste à fixer le prix d'un actif sous-jacent au présent et une livraison à une date future. Depuis l'apparition des produits dérivés, les acteurs se protègent avec des fluctuations des cours du pétrole.

Sur ce marché, il y a principalement deux types d'acheteurs : compagnies se protègent d'une hausse éventuelle des prix du baril (hedging) ou essaient de déterminer les prix du marché, mais

³ RADANNE Pierre, Mies, Chocs et contrechocs pétroliers (1960-2060), 2 Octobre 2005.

qui n'aurait pas l'intention d'acheter du pétrole (spéculateurs), selon le Chicago Mercantile Exchange (CME) la majorité des transactions est effectuée par les spéculateurs.⁴

⁴ VALICI Thomas Regards sur l'or noir : un nouveau choc pétrolier se dessinerait-il à l'horizon?, janvier 2018.

Section 02 : L'impact du choc pétrolier 2014 sur l'économie algérienne

Comme notre travail est basé sur le choc pétrolier 2014 et son impact sur le comportement d'octroi de crédits par les banques en Algérie, nous jugeons important de monter d'abord son impact sur l'économie algérienne.

En 2014, l'effondrement des prix du pétrole, a montré encore une fois, la fragilité de l'économie nationale L'économie algérienne qui a subi les conséquences néfastes sur la plus part des agrégats macroéconomiques. Dans cette section, , nous allons expliquer les raisons pour lesquelles les cours du pétrole ont enregistré une forte baisse, et nous allons analyser par la suite l'évolution de certains indicateurs économiques en Algérie durant la période 2014-2017 pour mettre en évidence les conséquences de la crise de 2014 sur l'économie algérienne et mettre l'accent sur la réaction des pouvoirs publics pour faire face à cette situation.

1. La raison pour laquelle les cours ont chuté en 2014 :

Le marché pétrolier, comme tout marché, est caractérisé par une instabilité imprévisible et continue des prix, qui sont susceptibles de générer des risques flagrants de déséquilibres dans les grandeurs économiques. La flambée des prix du pétrole menace sérieusement la croissance des économies.

Les prix du Brent ont chuté sous la barre des cinquante dollars américains le baril au dernier trimestre de 2014 à cause d'une offre mondiale plus importante que d'habitude par rapport à la demande, Plusieurs économies telles que l'Inde, la Russie, le Brésil et Chine ont commencé à ralentir à partir de 2010 après une soif inextinguible du pétrole entre le 2000 et le 2010, ce ralentissement a baissé la demande sur le pétrole sur le marché international. Certaines autres économies avancées telles que les Etats-Unis et le Canada ont fourni plus d'efforts pour produire du pétrole en utilisant de nouveaux procédés pour récupérer le pétrole non conventionnel avec notamment les fameux sables et schistes bitumeux. Le FMI prévoyait que le prix ne dépassera pas soixante-dix dollars américains au cours de l'année suivante à condition que l'OPEP ne diminue pas sa production pour faire augmenter les prix. Toutefois, la production pourrait diminuer d'elle-même si l'investissement dans l'industrie pétrolière se réduit. À court-terme, le prix du pétrole sera bas, ce qui devrait relancer la demande en pétrole.

Pour confronter la baisse des prix, les pays membres de l'OPEP ont décidé de diminuer la production dans le but de faire remonter les prix, l'Arabie saoudite préférerait de suivre une autre stratégie , relever sa production en estimant que les prix bas du pétrole offrirait plus

d'avantages plutôt que d'abandonner une partie de sa part de marché. L'Arabie saoudite a pu concrétiser cette stratégie à cause de ses méthodes d'extraction qui sont moins coûteuses par rapport aux autres. Le royaume espérait que des pays comme les Etats-Unis et le Canada seraient obligés d'abandonner leurs méthodes de production en raison de leur manque de rentabilité.⁵

Ce choc a eu un effet négatif très significatif sur les pays de l'OPEP qui ne sont pas diversifiés et qui dépendent à 98 % des hydrocarbures, les économies des pays exportateurs ont subi une instabilité économique et financière car pour atteindre leur équilibre, il faudrait que le prix du baril soit égal ou supérieur à 110 dollars.

Le continent africain est un fournisseur important de matières premières. Il représente 11% de l'offre mondiale du pétrole (IEA, 2015). En cas de hausse des prix de pétrole, cette situation est très avantageuse pour les pays africains exportateurs de pétrole qui en profitent pour générer plus de recettes. Les périodes de baisse de prix comme la fin de 2014, représentent un défi. L'impact de ce choc négatif est tellement important, que certains pays sont en récession économique depuis 2015 comme le Nigeria.⁶

2. L'impact du choc pétrolier sur l'économie algérienne :

Suite à la chute des prix du pétrole d'environ 50 % en 2014, et une forte dépréciation de l'euro par rapport au dollar, l'impact du choc sur l'économie algérienne s'est accentué au cours de l'année 2015 avec un accent plus prononcé au quatrième trimestre sur les indicateurs macroéconomiques :⁷

2.1. La croissance économique :

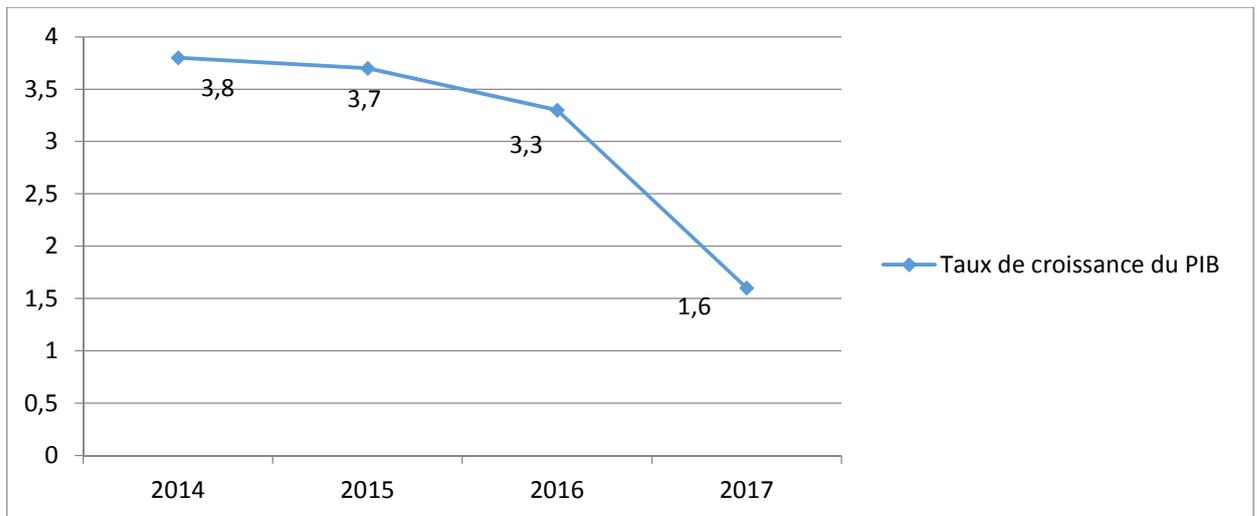
La croissance économique est définie comme la variation positive de la production de biens et services dans une économie précise sur une période déterminée, elle est conventionnellement mesurée par la croissance du produit intérieur brut réel. Le graphique ci-dessous montre l'évolution de taux de croissance en Algérie durant la période 2014-2017.

⁵Idem.

⁶BENSAFTA Kamel Malik, Impact des chocs des prix de pétrole sur l'économie algérienne, 2018.

⁷Banque d'Algérie, Tendances monétaires et financières au 4ème trimestre de 2015 sous l'effet du choc externe.

Figure N° 02 : Croissance économique en Algérie durant la période 2014-2017 ⁸



Source : Elaboré sur la base des données de l'ONS

Depuis la chute des prix pétroliers en 2014, la croissance du PIB s'est sensiblement ralentie.

Le taux de croissance du PIB a diminué durant toute la période, il est passé de 3.8 % en 2014 à 1.6 % en 2017. Le taux se réduit mais reste positif, cela veut dire que le volume du PIB de l'année (t) est supérieur à celui de l'année (t-1) : il y a donc une croissance économique mais à un rythme faible.

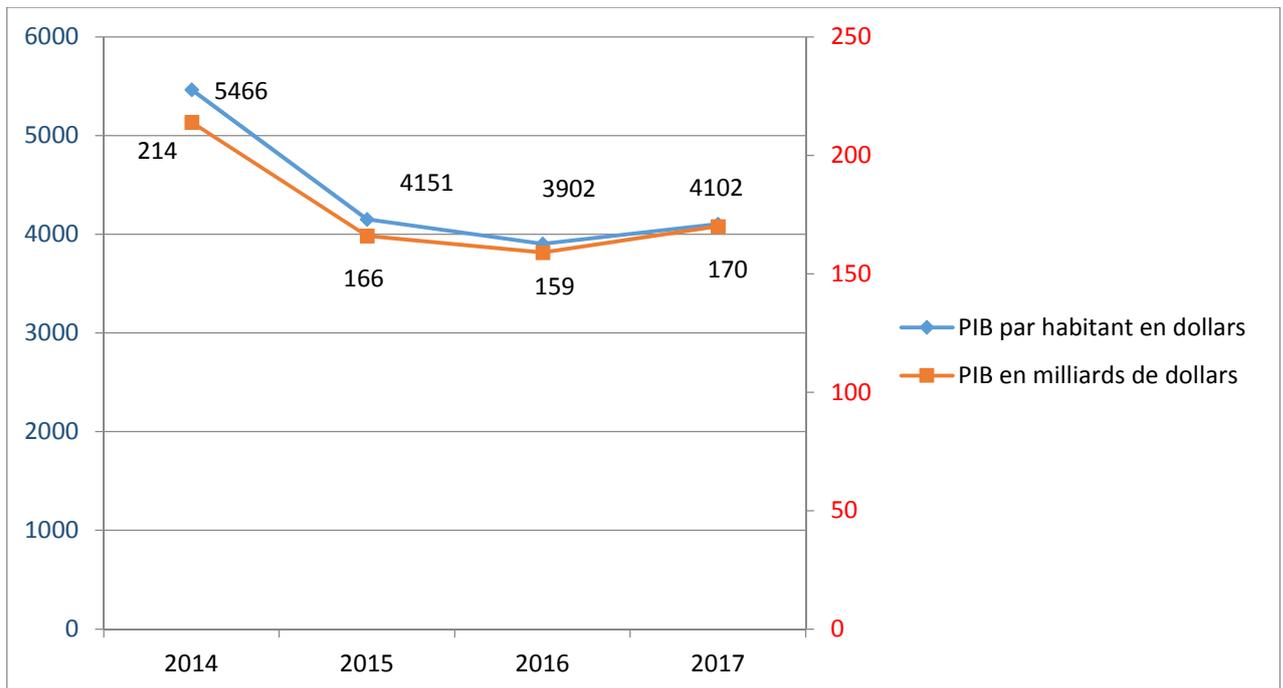
La croissance économique a été plus faible au quatrième trimestre 2015 dans le secteur des services marchands (5,6 % contre 7,4 % au quatrième trimestre 2014) et le secteur de l'industrie (3,2 % contre 4,6 % pour la même période en 2014). En revanche, elle a été en fort recul à hauteur de 5,2 %, dans le secteur des bâtiments et travaux publics après une croissance élevée de 12,3 % au quatrième trimestre 2014.

2.2. Le revenu par habitant :

Pour mieux tenir compte de l'importance démographique d'un pays, c'est la croissance du PIB par habitant qui est retenu comme principal indicateur de la croissance, il permet de mesurer le niveau de vie d'un pays en divisant le PIB sur la population totale. Le graphique ci-dessous montre l'évolution du revenu par habitant en Algérie durant la période 2014-2017.

⁸ Ministère des finances, indicateurs de l'économie Algérienne.

Figure N°03 : Le revenu par habitant en Algérie 2014-2017



Source : Elaboré sur la base des données de l'ONS

Le PIB de l'Algérie a connu une chute libre : 214 milliards de dollars en 2014 ; 166 milliards de dollars en 2015 ; 159 milliards de dollars en 2016 et 170 milliards de dollars en 2017. En conséquence le PIB par habitant de l'Algérie a enregistré une baisse de 5466 dollars en 2014 à 4102 dollars en 2017, la chute de plus de 1300 dollars confirme la dépendance aux hydrocarbures même sur le plan individuel du pays et la réaction passive, lente et inefficace des pouvoirs publics pour combler cette perte.

2.3. L'effet sur l'inflation :

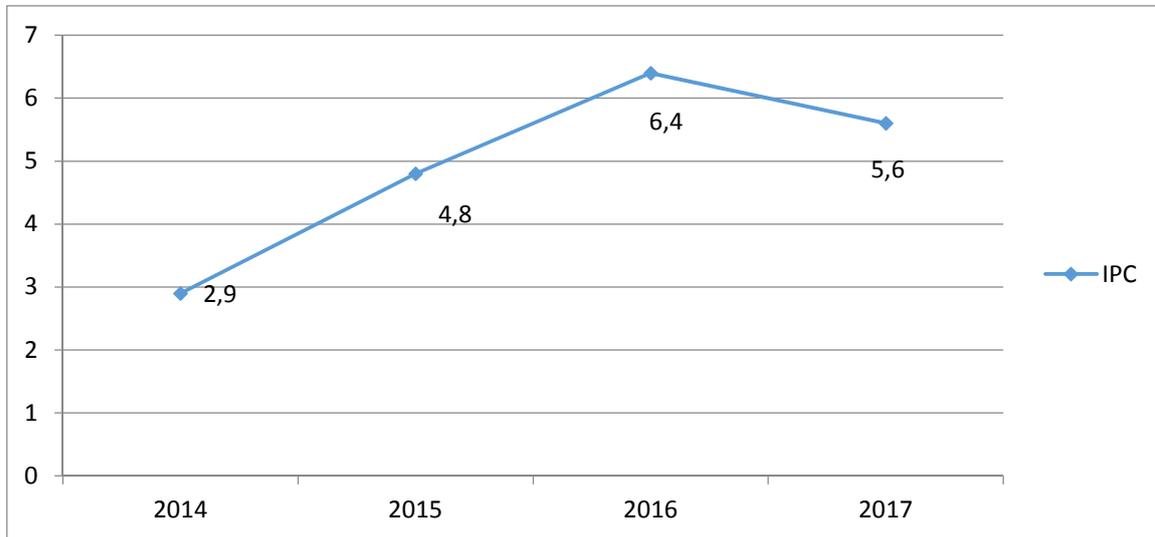
L'inflation est un phénomène monétaire qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix.⁹ Elle indique l'existence d'un déséquilibre entre l'offre et la demande, accroissement des coûts de production, augmentation disproportionnée de la masse monétaire par rapport au volume du PIB...

L'inflation est mesurée le plus souvent par l'indice des prix à la consommation (IPC). Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés

⁹ BEITON Alain et DOLLO Christine : Dictionnaire des sciences économique, édité par Armande Colin, Paris 1991.

par les ménages résidents sur un territoire.¹⁰ Le graphique ci-dessous montre l'évolution du taux d'inflation en Algérie durant la période 2014-2017.

Figure N° 04 : Le taux d'inflation en Algérie 2014-2017



Source : Elaboré sur la base des données de l'ONS

On constate que la tendance générale de l'IPC est à la hausse durant toute la période et que le taux d'inflation moyen est autour de 5% durant la sous période 2015-2017 contre 2.9 en 2014. Selon la banque mondiale, le cycle de l'inflation mondiale fluctue en fonction des mouvements de la demande mondiale et des variations brusques des prix du pétrole.

2.4. Le solde budgétaire :

L'impact du choc extérieur sur les finances se reflète dans le déficit budgétaire et l'érosion des ressources du Fonds de régulation des recettes (FRR). Le budget de l'Etat est défini comme l'acte de prévision par lequel les recettes et les dépenses de l'Etat sont prévus et autorisés pour chaque année.¹¹ Le déficit budgétaire signifie le solde négatif du budget de l'Etat lorsque les dépenses sont supérieures aux recettes. Le tableau ci-dessous présente l'évolution du solde budgétaire de l'Algérie durant la période 2014-2017.

¹⁰ DIEMER Arnaud, Grands Problèmes économiques contemporains. Publié par l'Université d'Auvergne.

¹¹ WALINE Charles ; DESROUSSEAU Pascal ; GODEFROY Stanislas, Le budget de l'Etat : nouvelles règles, nouvelles pratiques, (Les études de la Documentation française) Broché, 2006.

Tableau N°02 : Le solde budgétaire de l'Algérie durant la période 2014-2017

Années	2014	2015	2016	2017
Recettes en pourcentage du PIB	33.3	30.6	28.8	32.7
Dépenses en pourcentage du PIB	41.3	46.3	42.3	41.5
Solde budgétaire global en pourcentage du PIB	-8.0	-15.7	-13.5	-8.8

Source : L'office Nationale des statistiques ONS

Face à la baisse des prix du pétrole, les dépenses publiques ne peuvent pas être financées par les revenus hors hydrocarbures qui sont relativement faibles dans l'économie algérienne, cela a engendré un déficit budgétaire durant toute la période.

L'aggravation du déficit global du Trésor a augmenté tout au long de l'année 2015, en raison des faibles recettes de la taxe sur le pétrole, des faibles recettes d'exportation d'hydrocarbures et des dépenses budgétaires constamment élevées. Selon les données du Trésor confirmées par les données du système de paiements, les recettes de la taxe sur le pétrole pour l'année 2015 ont atteint 2273,5 milliards de dinars (1834,1 milliards de dinars fin septembre 2015 et 1243,1 milliards de dinars fin juin 2015) contre 3388,4 milliards de dinars en 2014.

Le solde global des opérations du Trésor s'est encore détérioré en 2015 pour atteindre un déficit de 2824,5 milliards de dinars (16,8 % du PIB) contre 1375,4 milliards de dinars en 2014 (8 % du PIB). En conséquence, l'encours d'épargne financière du Trésor est tombé à 2151,6 milliards de dinars fin 2015 (4488,2 milliards de dinars fin 2008).

Les ressources du Trésor ont été considérablement érodées à hauteur de 2336,6 milliards de dinars, soit une réduction de 52,1 % en douze mois à peine, après plusieurs années d'efforts.

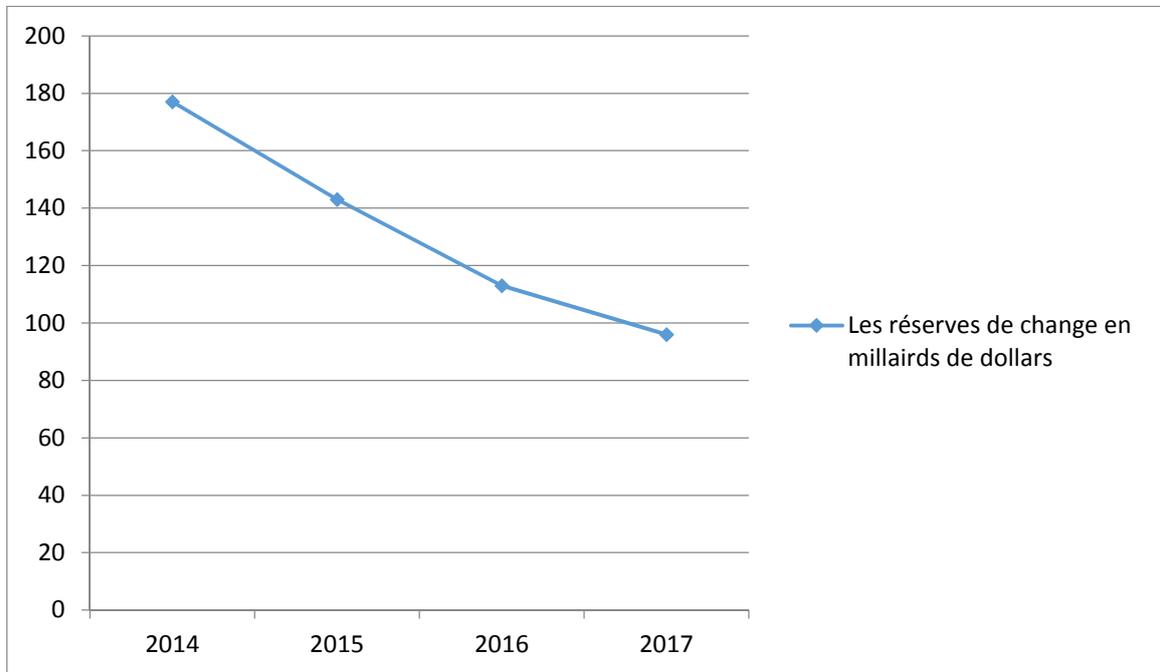
Pour réduire ce déficit, les pouvoirs publics ont recouru au financement non traditionnel, à l'austérité budgétaire et à l'augmentation des impôts. Plusieurs experts considèrent que ces mesures ne règlent le problème que temporairement, ce que ne représente pas une solution optimale pour un tel déficit structurel et pourraient avoir des conséquences négatives sur l'économie nationale dans les prochaines années.

2.5. Les réserves de change :

Les réserves de change sont les actifs principalement détenus en devises étrangères et en or par la Banque Centrale d'un pays permettant d'intervenir sur le marché des changes afin de réguler les taux de la monnaie. Elles peuvent aussi se présenter sous la forme de bons et obligations du

Trésor émis par l'état.¹² Le graphique ci-dessous montre l'évolution des réserves de change en Algérie durant la période 2014-2017.

Figure N° 05 : Les réserves de change en Algérie durant la période 2014-2017



Source : Elaboré sur la base des données de l'ONS

Depuis la baisse du prix du pétrole, les réserves de change qui étaient de 177 milliards de dollars en 2014 se sont établies à 96 milliards de dollars en 2017. Les exportations du pétrole sont la principale source d'entrée de devises donc Il existe une étroite relation entre le cours du pétrole et les réserves de change.

2.6. La monnaie nationale :

La dépréciation est la perte de la valeur d'une unité monétaire par rapport à sa parité face à une autre monnaie servant d'étalon, par rapport au métal en référence du quel elle a été créé, ou encore par rapport aux biens et services qu'elle fournit.¹³ Le tableau ci-dessous illustre l'évolution du cours du dinar face au dollar durant la période 2014-2017.

¹²AGNES Bénassy-Quéré, et autres : « Politique économique », 3^{ème} édition, 2015.

¹³ BAUDINOT.A, Banque, bourse et commerce extérieur, CLET éd., Paris, 1981, page 121.

**Tableau N° 03 : L'évolution du cours du dinar face au dollar et les réserves de change
(2014-2017)**

	2014	2015	2016	2017
Taux de change dinars par dollar	80.6	100.7	109.4	111.0

Source : L'office National des Statistiques ONS

Nous constatons que la valeur du dinar face au dollar s'est dépréciée continuellement depuis 2014 à 2017 ; passant de 80.6 dinars pour un dollar en 2014 à 100.7 en 2015 (environ 20%) puis à 109.4 en 2016. L'année 2017 est celle qui a enregistré la plus grosse perte de valeur monétaire avec un taux de change de 111 dinars pour un dollar. L'État a décidé en parallèle de procéder à la dévaluation du dinar qui a perdu près de 50% de sa valeur face au dollar durant toute la période pour faire face à la diminution des réserves de change (50%). Par ces interventions de la Banque d'Algérie sur le marché interbancaire des changes, le taux de change effectif réel du dinar a resté en 2015 au-dessus de son niveau d'équilibre. Il a joué son rôle d'amortisseur de chocs externes par sa flexibilité

2.7. La balance des paiements :

La balance des paiements est un état statique qui enregistre l'ensemble des flux d'actifs réels, financiers et monétaires entre les résidents d'un pays et les non-résidents, au cours d'une période donnée¹⁴. Le tableau ci-dessous montre la variation de la balance des paiements qui résulte de la variation des exportations et importations durant la période 2014-2017.

Tableau N° 04 : La variation de la balance des paiements durant la période 2014-2017

	Importations	Exportations hydrocarbures	Exportations Hors hydrocarbures	Variation balance des paiements en pourcentage du PIB
2014	8.5	-7.8	+55.4	-4.4%
2015	-11.8	-43.3	-9.1	-16.5%
2016	-6.1	-16.4	-6.2	-16.6%
2017	-1.4	19.5	-1.9	-12.9%

Source : L'office Nationale des Statistiques ONS

¹⁴ JALLADEAU et DORBAIRE ; Notions de la balance des paiements ; Ed Seuil ; Paris ; 1998.

Le solde de la balance des paiements est négatif durant la période 2014-2017, ce résultat s'explique par la chute du prix du pétrole qui a engendré une baisse remarquable des recettes des exportations alors que la valeur des importations reste importante.

Ainsi, le solde de la balance commerciale est passé d'un quasi équilibre en 2014 (+0,46 milliard de dollars) à un déficit de 18,08 milliards de dollars sous l'effet du niveau élevé des importations, il enregistre son premier déficit après plus de dix-huit (18) années d'excédents consécutifs. Le recul des importations de biens par la suite n'a pu couvrir la forte baisse des recettes de l'exportation es hydrocarbures.

En gros, le solde global de la balance des paiements de l'année 2015 est déficitaire de 27,54 milliards de dollars (14,38 milliards de dollars au premier semestre et 13,16 milliards de dollars au second semestre) contre un déficit de seulement 5,88 milliards de dollars en 2014.

Pour réduire le déficit de la balance des paiements, les pouvoirs publics ont opté pour le régime des licences d'importation appliqué sur une liste bien déterminée des produits. Cette décision a permis de diminuer relativement le montant des importations. Par contre, le montant des exportations hors hydrocarbures demeure très faible et insignifiant vu l'absence relative des produits et services nationaux de qualité et qui peuvent être compétitifs à l'échelle internationale.

Section3 : le système bancaire algérien

L'activité bancaire en Algérie s'est développée peu à peu depuis l'indépendance. L'économie algérienne avant la promulgation de la loi sur la monnaie et le crédit en 1990 était une économie administrée dans laquelle les banques étaient considérées comme de simples points de collecte et de distribution de fonds pour financer les projets de la politique d'industrialisation à travers les entreprises publiques. L'Ordonnance sur la monnaie et le crédit de 2003, qui a abrogé la loi de 1990 fournit un nouveau cadre juridique pour l'exercice des opérations bancaires, comparable à tous égards à celui en vigueur dans les pays à économie libérale qui prévoit une autonomie complète par rapport au gouvernement.

1. Généralités sur l'activité bancaire :

1.1 Définition de la banque :

Le dictionnaire Larousse définit la banque comme un : «Établissement financier qui, recevant des fonds du public, les emploie pour effectuer des opérations de crédit et des opérations financières ».

Elle est définie selon l'article 114 de la loi relative à la monnaie et au crédit n° 90.10 comme suit :

« Si une banque ou un établissement a enfreint une disposition législative ou réglementaire afférente à son activité, n'a pas déféré à une injonction ou n'a pas tenu compte d'une mise en garde, la commission peut prononcer l'une des sanctions suivantes : l'avertissement ; le blâme; l'interdiction d'effectuer certaines opérations et toutes autres limitations dans l'exercice de l'activité ; la suspension temporaire de l'un ou de plusieurs des dirigeants avec ou sans nomination d'administrateur provisoire ; la cessation des fonctions de l'une ou de plusieurs de ces mêmes personnes avec ou sans nomination d'administrateur provisoire et le retrait d'agrément »

La banque est donc une institution financière qui joue le rôle d'intermédiaire entre les agents économiques qui ont un besoin de financement et ceux qui ont trop de disponibilités.

Cet établissement reçoit des fonds du public sous forme de dépôts et les emploie pour son propre compte en opérations d'escompte, opérations de crédits ou en autres opérations financières.

1.2. Les ressources et les emplois de la banque :

1.2.1. Les ressources :

1.2.1.1. Les capitaux propres de la banque : ce sont les fonds versés ou émis l'or de la constitution bancaire, ou dans le cadre d'une augmentation durant l'activité (bénéfices non distribués). Cet argent est généralement déposé par :

- a) **les banquiers** : s'il s'agit l'entreprise individuel.
- b) **les associe** : s'il s'agit l'entreprise collective (SNC).
- c) **les actionnaires** : s'il s'agit de la société par action (SPA).

1.2.1.2. Les dépôts : L'ensemble des placements effectués par les déferents clients sous plusieurs formes, ces dépôts représentent la partie la plus importante des ressources de la banque ainsi que les emprunts sous forme d'appels publics sur les marchés des capitaux (émission des titres).

1.2.2. Les emplois de la banque :

Il s'agit de l'emploi de différents dépôts collectés sous forme de distribution de crédits aux agents demandeurs après le traitement de leurs dossiers.

Les emplois peuvent être aussi sous forme de placement sur le marché financier ou sous forme de participation dans la capitale des entreprises.

1.3. Typologie :

L'activité commune de toutes les banques est la commercialisation de l'argent et la création monétaire. Cependant il existe plusieurs catégories de banques, cette distinction se fait en fonction de leur activité :

1.3.1. les banques du premier rang :

Les banques centrales, ne se contentent pas de fournir des billets aux banques commerciales, elles peuvent leur accorder des crédits pour leur fournir la monnaie de banque centrale dont elles ont besoin.

La banque centrale étant par définition la seule à pouvoir fournir la monnaie centrale, ce moyen de règlement ultime dont les autres banques ont constamment besoin, elle est entièrement libre d'en fixer le prix, ce prix est le taux d'intérêt directeur. Aujourd'hui, dans les économies développées, le taux d'intérêt directeur est le principal instrument dont disposent les banques

centrales pour agir sur l'économie et en particulier pour œuvrer en faveur de la stabilité des prix. On dit que les banques centrales modernes conduisent une politique de taux d'intérêt.¹⁵

1.3.2. les banques du deuxième rang :¹⁶

a) Les banques de dépôts ou de crédits :

Ces banques sont spécialisées dans l'octroi de crédits à court terme, et dont les capitaux propres sont représentés par les dépôts de la clientèle, ce qui laisse entendre que leur activité est basée surtout sur ces fonds.

b) les banques d'affaire :

Ce sont les banques qui réduisent leurs activités au financement et à la gestion des autres établissements en leur octroyant des crédits ou encore de participer dans leurs capitaux. Elles interviennent donc sur le marché des capitaux et travaillent avec leurs ressources propres.

Il existe des banques mixtes qui partagent les caractéristiques des banques de dépôts et des banques d'affaires.

c) Les banques d'investissement :

Leurs opérations sont de renouveler ou constituer des capitaux fixes. Pour ce faire, les banques font recours aux fonds des épargnants, mais, dans la majorité des cas, elles se contentent de leurs capitaux propres dans le souci d'accorder des crédits ou encore sur les dépôts à terme et les prêts auprès des tiers sous forme d'obligations.

d) Les banques d'épargne :

Spécialisées dans la collecte des ressources des petits épargnants, ils déposent des fonds qui sont dans la plupart des cas à court terme et qui prennent la forme de livrets d'épargne, ils peuvent être à terme en prenant la forme des bons de caisse ou d'obligations.

1.4. Les fonctions de la banque :

Les activités de la banque sont multiples et diverses. Les opérations exercées par ces établissements les placent en profession d'intermédiaires financiers entre les déposants et les emprunteurs.

Selon l'article 66 de l'ordonnance 03-11 du 26 aout 2003, modifiée et complétée relative à la monnaie et au crédit, les opérations de banques comprennent la réception de fonds du public, les opérations de crédits ainsi que la mise à disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux- ci.

¹⁵ Banque de France, La monnaie et nous, 2009, page 20.

¹⁶ www.bank-of-algeria.dz, consulté le 28/04/2020 à 17 :44.

1.4.1. La réception des dépôts :

Selon l'article 67, sont considérés comme fonds reçus du public les fonds recueillis de tiers, notamment sous forme de dépôts, avec le droit d'en disposer pour son propre compte, mais a charge de les restituer.

Ne sont pas considérés comme dépôts :

- les fonds remis ou laissés en compte par les actionnaires détenant au moins cinq pour cent du capital, les actionnaires et les gérants.
- les fonds provenant de prêts participatifs.

1.4.2. L'octroi de crédits :

Selon l'article 68, est tout acte onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne, ou prend dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel que l'aval, cautionnement ou garantie.

Sont assimilées à des opérations de crédit, des opérations de location assorties d'options d'achat, notamment le crédit-bail.

1.4.3. La mise à disposition et la gestion des moyens de paiement :

Selon l'article 69, sont considérés comme moyens de paiement tous les instruments qui permettent à toute personne de transférer des fonds et ce, quel que soit le support ou le procédé technique utilisé.

Selon l'article 72, les banques peuvent effectuer aussi les opérations suivantes :

- Opérations de change ;
- Opérations sur or, métaux précieux et pièces ;
- Placements, souscriptions, achats, gestion, garde et vente de valeurs mobilières et de tous produits financiers ;
- Conseil et assistance en matière de gestion de patrimoine ;
- Conseil, gestion, ingénierie financière, et tous services destinés à faciliter la création et le développement d'entreprises ou d'équipements en respectant les dispositions légales en la matière.

2. Système bancaire algérien :

2.1. L'historique du système bancaire algérien :

Les différentes étapes historiques traversées par le système bancaire algérien correspondent également aux grandes phases du développement économique et social de l'Algérie :¹⁷

¹⁷ ARROUDJ Halim, Thèse de doctorat « Réforme et modernisation du système bancaire algérien durant la période 1990-2010 » (2015).

a) **De l'indépendance à 1969** : Dès décembre 1962, le pays se dote d'une monnaie nationale, le dinar algérien et d'une banque centrale dont la création de cette dernière consiste à créer et à maintenir dans le domaine de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables à un développement ordonné de l'économie nationale, en promouvant le mise en œuvre de toutes ressources productives du pays, tout en veillant à la stabilité interne et externe de la monnaie. La nationalisation des banques étrangères (1966-1967) avait permis de donner naissance à trois banques commerciales à vocation générale, la BNA, le CPA et la BEA. Ces trois institutions nationales fonctionnaient alors même dans leurs relations avec les sociétés nationales du secteur réel.

L'objectif principal de l'état était de parvenir à court terme, à l'algérianisation du système bancaire et de mettre en place des structures financières nationales qui prennent en charge le financement de l'économie du pays.

b) **De 1970 à 1987** : dans cette période, l'état algérien s'est intéressé à l'organisation du circuit de financement de l'économie nationale et aux rôles affectés aux intermédiaires financiers. Cet intéressement a été illustré par la loi de finances pour l'année 1970. En effet, la mise en application du premier plan quadriennal (1970-1973) s'agit d'une réforme qui permet à la fois de centraliser, canaliser et répartir les ressources disponibles via le système bancaire aux différentes entreprises publiques.

c) **De 1988 à 1989** : A partir de 1988, une réforme de l'économie algérienne basée sur l'autonomie de l'entreprise est engagée¹⁸ et étant donné que les banques commerciales sont considérées comme des entreprises publiques économiques, le secteur bancaire a été également concerné par les réformes, plusieurs lois ont été promulguées :

1. La loi N° 88-02 du 12 janvier 1988 relative à la planification,
2. La loi N° 88-03 du 12 janvier 1988 relative aux fonds de participation,
3. La loi N° 88-04 du 12 janvier 1988 modifiant et complétant l'ordonnance N° 75-59 du 26 septembre portant code de commerce et fixant les règles particulières applicables aux entreprises publiques économiques,
4. La loi N° 88-05 du 12 janvier 1988 modifiant et complétant la loi N° 84-17 du 7 juillet 1984 relative aux lois de finances,
5. La loi N° 88-06 du 12 janvier 1988 modifiant et complétant la loi bancaire N° 86-12 du 19 août 1986 relative au régime des banques et du crédit.

¹⁸ Loi N° 88-01 du 12 janvier 1988 portant loi d'orientation sur les entreprises publiques économiques.

Ces lois s'inscrivaient dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle conception qui se proposait d'apporter des changements d'ordres structurels quant à l'organisation et au mode de fonctionnement de l'économie nationale. Les pouvoirs publics algériens visaient la mise en place des mécanismes de transition vers une économie de marché.

- d) De 1990 à 2002 :** les pouvoirs publics algériens ont procédé dès le début de l'année 90 à réformer le système bancaire par la mise en place d'un nouveau cadre juridique commun à toutes les banques et à tous les établissements financiers. Ce nouveau cadre juridique visait la modernisation du secteur bancaire en vue de favoriser le financement des investissements productifs pour assurer une croissance forte et durable. De ce fait, la loi bancaire N° 90-10 du 14 avril 1990 est la première loi qui vient apporter d'importants aménagements dans l'organisation et le fonctionnement du système bancaire datant des premières années de l'indépendance.

Parmi, les nouveautés introduites par la loi bancaire 90-10 :

1. L'autonomie de la Banque d'Algérie,
2. La mise en place de deux organes institutionnels chargés de la réglementation et du contrôle de l'activité bancaire,
3. Une nouvelle réglementation concernant les mécanismes de la création monétaire,
4. Une nouvelle organisation de la profession bancaire,
5. Ouverture et libéralisation du secteur bancaire aux capitaux privés nationaux et étrangers,
6. Déréglementation des taux d'intérêts bancaires,
7. La mise en place de la réglementation prudentielle,
8. La mise en place d'une centrale des risques,
9. La mise en place d'un marché monétaire,
10. La mise en place d'un marché des changes.

Cette période fait référence à l'assainissement-redressement des banques publiques engagé dès 1991, à l'ouverture effective et réelle du secteur bancaire à la concurrence observée dès 1998, à l'autonomie effective et réelle de la B.A exercée au cours des années 2000-01 et aussi aux aménagements apportés par l'ordonnance bancaire N° 01-01 du 27 février 2001 modifiant et complétant ainsi la loi bancaire N° 90-10.

Durant la décennie 90, le système bancaire algérien a connu une activité intense, entre autre, la création de banques privées.

- e) De 2003 à 2008 :** Elle marque la déréglementation réelle des taux d'intérêts débiteurs dès janvier 2003, l'évaluation du système financier dans le cadre du Programme d'Evaluation

du Système Financier (PESF) menée conjointement par les pouvoirs publics algériens, le FMI et la BM en 2003 et en 2007 pour améliorer le fonctionnement et l'organisation du secteur bancaire, le programme de la mise à niveau du secteur bancaire algérien avec l'appui de l'U.E dans le cadre du programme MEDA I et II et par promulgation de l'ordonnance bancaire N°03-11 du 26 août 2003 qui remplace la loi bancaire 90-10. Cette loi autorise Les participations étrangères dans les banques et les établissements de droit algérien contrairement à la loi 90-10 où ce genre d'opérations ne peut se faire qu'à condition que les pays étrangers accordent la réciprocité aux algériens ou aux sociétés algériennes.¹⁹

f) De 2009 à 2014 : La crise financière internationale de 2007-08 a affecté l'économie algérienne au cours de l'année 2009. Les pouvoirs publics algériens ont agi pour renforcer la stabilité financière du pays et un ensemble d'actions a été pris. Parmi ces actions, la promulgation de l'ordonnance bancaire 10-04 du 26 août 2010 qui modifie et complète l'ordonnance bancaire N° 03-11.

Selon les rapports annuels de la B.A, la décennie 2000 a été fortement caractérisée par des excès d'offres de liquidité bancaire sur le marché monétaire. Ces excès d'offres de liquidités sont la conséquence de l'augmentation des recettes des hydrocarbures illustrée par l'évolution de l'agrégat avoirs extérieurs nets qui est constitué principalement par les réserves officielles des changes.

La promulgation de l'ordonnance bancaire N° 10-04 du 26 août 2010 modifiant et complétant l'ordonnance bancaire N° 03-11 relative à la monnaie et au crédit est venue ainsi renforcer la stabilité financière en tant que mission explicite de la BA qui est chargée de s'assurer de la sécurité et de la solidité du système bancaire.

D'autres dispositions ont été également prises en considération durant la période 2010-2014 :

1. La finalisation et la mise en place du système de notation des banques dès l'année 2011.²⁰
2. La mise en place d'un dispositif d'identification, de mesure, d'analyse et de gestion du risque de liquidité,²¹
3. La mise en place d'une centrale des risques entreprises et ménages, chargée de recueillir, traiter et conserver les informations sur les crédits bancaires et de les restituer, à l'issue de chaque centralisation, aux établissements déclarants.²²

¹⁹ Ordonnance 03-11 du 26 Août 2003 relative à la monnaie et du crédit, article 83.

²⁰ Banque d'Algérie, Rapport sur la stabilité du système bancaire algérien (2009-2011), Année 2013.

²¹ Règlement N° 11-04 du 24 mai 2011 portant identification, mesure, gestion et contrôle du risque de liquidité.

²² Règlement N° 12-01 du 20 février 2010 portant organisation et fonctionnement de la centrale des risques des entreprises et ménages.

2.2. Les autorités du système bancaire algérien :

En Algérie, la mission de réglementation, d'agrément et de surveillance du système bancaire est confiée à deux établissements qui opèrent en toute indépendance leurs fonctions :

2.2.1. Conseil de la monnaie et du crédit :

Le Conseil de la monnaie et du crédit a pour missions de fixer les prescriptions d'ordre général applicables aux banques et établissements financiers, de prendre les décisions individuelles et de délivrer les autorisations prévues par les dispositions législatives. Il est présidé par le Gouverneur qui le convoque et en fixe l'ordre du jour²³ et composé de²⁴ :

- des membres du conseil d'administration de la Banque d'Algérie ;
- de deux personnalités nommées par un décret du Président de la République et choisis en raison de leur compétence en matière économique et monétaire.

Le Conseil est investi des pouvoirs en tant qu'autorité monétaire, dans ce qui suit :²⁵

- l'émission de la monnaie, comme prévu aux articles 4 et 5 de la présente ordonnance, ainsi que sa couverture ;
- les normes et conditions des opérations de la Banque Centrale, notamment en ce qui concerne l'escompte, la pension et le gage des effets publics et privés, et les opérations sur métaux précieux et devises ;
- la définition, la conduite, le suivi et l'évaluation de la politique monétaire ; dans ce but le Conseil fixe les objectifs monétaires, notamment en matière d'évolution des agrégats monétaires et de crédit et arrête l'instrumentation monétaire ainsi que l'établissement des règles de prudence sur le marché monétaire et s'assure de la diffusion d'une information sur la place visant à éviter les risques de défaillance ;
- les chambres de compensation ;
- le fonctionnement et la sécurité des systèmes de paiement ;
- les conditions d'agrément et de création des banques et des établissements financiers ainsi que celles de l'implantation de leurs réseaux, notamment la fixation du capital minimal des banques et établissements financiers, ainsi que les modalités de sa libération ;
- les conditions d'ouverture en Algérie de bureaux de représentation de banques et établissements financiers étrangers ;

²³ Ordonnance 03-11 du 26 Août 2003 relative à la monnaie et au crédit, article 60.

²⁴ Ordonnance 03-11 du 26 Août 2003 relative à la monnaie et au crédit, article 58.

²⁵ Ordonnance 03-11 du 26 Août 2003 relative à la monnaie et au crédit, article 62.

- les normes et ratios applicables aux banques et établissements financiers, notamment en matière de couverture et de répartition des risques, de liquidité de solvabilité et de risques en général ;
- la protection de la clientèle des banques et des établissements financiers, notamment en matière d'opérations avec cette clientèle ;
- les normes et règles comptables applicables aux banques et établissements financiers en tenant compte de l'évolution au plan international dans ce domaine, ainsi que les modalités et délais de communication des comptes et états comptables statistiques et situations à tous ayant droits et notamment à la Banque d'Algérie ;
- les conditions techniques d'exercice de la profession bancaire et des professions de conseil et de courtage en matière bancaire et financière ;
- la définition des objectifs de la politique de taux de change et du mode de régulation du change ;
- la réglementation des changes et l'organisation du marché des changes ;
- la gestion des réserves de change.

2.2.2. La commission bancaire :

Elle est chargée de de contrôler le respect par les banques et les établissements financiers des dispositions législatives et réglementaires qui leur sont applicables et de de sanctionner les manquements qui sont constatés.

La commission examine les conditions d'exploitation des banques et des établissements financiers et veille à la qualité de leur situation financière et veille au respect des règles de bonne conduite de la profession.²⁶ Elle est composée :²⁷

- du Gouverneur, Président ;
- de trois (3) membres choisis en raison de leur compétence en matière bancaire, financière et comptable ;
- de deux (2) magistrats détachés de la Cour suprême, choisis par le premier président de cette Cour après avis du Conseil supérieur de la magistrature.

²⁶ Ordonnance 03-11 du 26 Août 2003 relative à la monnaie et au crédit, article 105.

²⁷ Ordonnance 03-11 du 26 Août 2003 relative à la monnaie et au crédit, article 106.

Ces membres sont nommés par le président de la république pour une durée de cinq ans.

2.3. Les banques actives en Algérie :

Le secteur bancaire algérien est composé de deux secteurs, le secteur public et le secteur privé²⁸:

2.3.1. Le secteur public :

Il est composé de 6 banques étatiques, sont les suivantes :

- a) **La Banque Nationale d'Algérie (BNA)** : la BNA est la première banque commerciale nationale à être créée en juin 1966. Elle est la première banque publique à avoir obtenu son agrément dans le cadre de la loi relative à la monnaie et au crédit 1995 suite aux diverses réformes qu'ont dû engager les pouvoirs publics. Son réseau compte 197 agences sur le territoire algérien.
- b) **La Banque Extérieure d'Algérie (BEA)** : la BEA est créée en 1967 sous la forme d'une société nationale. En 1989, elle change de statut et devient une société par actions et devient agréée en 2002 avec pouvoir d'effecteur, comme ses consœurs (BADR ET BDL), toutes les opérations reconnues aux banques. la BEA compte 91 agences réparties sur tout le territoire national.
- c) **Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA)** : le CPA est créé en 1966. Le CPA reprend, dans un premier temps, les activités de la Banque Populaire Commerciale et Industrielle d'Alger, la Banque Populaire Commerciale et Industrielle d'Oran, la Banque Populaire Commerciale et Industrielle de Constantine, la Banque Populaire Commerciale et Industrielle d'Annaba, la Banque Populaire du Crédit d'Algérie. Puis, à partir de 1967, le CPA reprend les activités de la Banque Algérie-Misr, de la Société Marseillaise de Crédit en Algérie, de la Compagnie Française de Crédit et de Banque de la Banque Populaire Arabe. en 1988, le CPA est devenu une entreprise publique économique par actions. Son réseau du CPA est composé de 139 agences.
- d) **La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR)** : la BADR est une banque issue du démembrement de la BNA créée en 1982. elle a pour activité principale de développer les secteurs agricoles, de la pêche et des ressources halieutiques, ainsi que la promotion du monde rural. Son réseau compte 290 agences.

²⁸KPMG, Le guide des banques et des établissements financiers en Algérie, édition 2012.

- e) **La Banque de Développement Local (BDL)** : la BDL a été créée en 1982 à partir de la restructuration du CPA, c'est la banque des PME/PMI, du commerce au sens large, puis des professions libérales, des particuliers et des ménages. Cette banque a l'exclusivité du prêt sur gage. Le réseau de la BDL compte 148 agences réparties dans tout le pays.
- f) **La Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP-Banque)** : créée en 1964. Elle avait pour mission la collecte de l'épargne. Elle devient CNEP-Banque en 1997. Elle a pour objet le financement des crédits immobiliers aux particuliers, celui de la promotion immobilière et le financement des entreprises (leasing, fonds de roulement...), ou encore les services liés à l'habitat (bureaux d'études, entreprises d'entretien d'immeubles, etc.). Cet établissement est présent également au niveau du réseau postal pour l'épargne des ménages en plus de 223 agences réparties sur le territoire national.

2.3.2. le secteur privé :

Il est composé de 14 banques, sont les suivantes :

- a) **Al Baraka Bank Algérie** : Al Baraka Bank a démarré ses activités en 1991 en étant la première banque ayant pour activité le « *Banking* islamique » à s'être implantée en Algérie. Ses actionnaires sont la BADR et le groupe Dallah Al Baraka (Arabie saoudite). Elle a le statut de banque universelle. La banque a pour objet social les opérations de banque et d'investissement conformes à la Shari'a y compris la gestion des fonds Zakat. Les modes de financement que propose la banque sont la Mourabaha, la Moucharaka, Salam, Ijar, Moudharaba, Al istisn'a¹³. Elle est implantée sur tout le territoire national. Son réseau compte 25 agences.
- b) **Arab Banking Corporation-Algeria (ABC-Algeria)** : ABC-Algeria est une filiale d'Arab Banking Corporation Bahrein. ABC-Algeria a commencé par ouvrir un bureau de liaison en 1995 avant de s'installer en tant que banque de plein exercice. Le réseau d'ABC-Algeria compte 18 agences.
- c) **Natixis Algérie** : Natixis Algérie est une banque française agréée en 2000 sous le statut de banque universelle. Elle active en tant que banque d'investissement. Le réseau de Natixis Algérie compte 12 agences implantées dans les principales villes du pays.
- d) **Citibank Algérie** : Citibank est en Algérie depuis 1992. Après avoir ouvert un bureau de représentation. Elle a été autorisée à ouvrir une succursale en 1998. Ses activités se concentrent autour de l'investissement étranger, la gestion de trésorerie, les dépôts et la banque en ligne. La banque dispose d'un réseau de quatre (04) agences.

- e) **Société Générale Algérie** : Société Générale Algérie est une banque commerciale détenue à 100% par le groupe Société Générale (France). Agréée en 2000 avec le statut de banque universelle. Elle dispose d'un réseau de 70 agences implantées dans les principales villes du pays.
- f) **Arab Bank Plc-Algeria « succursale de banque » (Arab Bank PLC)** : Arab Bank plc est une succursale de banque agréée en octobre 2001 avec le statut de banque universelle. Son réseau est composé de quatre (04) agences.
- g) **BNP Paribas Al Djazaïr** : BNP Paribas Al Djazaïr est une filiale à 100% de BNP Paribas (France). Elle débute sa présence en Algérie par l'ouverture d'un bureau de représentation. Agréée en janvier 2002, elle est autorisée à effectuer toutes les opérations reconnues aux banques. Le réseau de BNP Paribas Al Djazaïr compte 58 agences réparties dans les principales villes d'Algérie.
- h) **Gulf Bank Algeria** : Gulf Bank Algeria est une banque de droit algérien membre de la Kuwait Project Company, Agréée en 2004. Une banque universelle qui propose des produits bancaires classiques et islamiques. Le réseau de la banque compte 24 agences.
- i) **Trust Bank Algeria** : agréée en septembre 2002, la banque a le statut de banque universelle. L'actionnariat est composé en majorité de sociétés à capitaux privés. Le réseau de la Trust Bank Algeria compte 12 agences.
- j) **The Housing Bank for Trade and Finance-Algeria** : filiale algérienne de The Housing Bank for Trade and Finance, la banque est agréée et débute son activité en 2003. Le capital social est détenu par 3 institutions financières. La banque dispose de cinq (05) agences.
- k) **Fransabank El-Djazaïr SPA** : créée en 2006, Fransabank El-Djazaïr SPA est une banque libanaise. Elle obtient un agrément de plein exercice. En janvier 2010, Fransabank El-Djazaïr a ouvert sa première agence bancaire à Oran. Son réseau comprend deux (02) agences.
- l) **Calyon Algérie** : Calyon Algérie est une filiale à 100% de Calyon SA (France), propriété du groupe français Crédit Agricole. La banque a été agréée comme banque universelle en 2007 pour effectuer toutes les opérations reconnues aux banques. Elle active principalement comme banque d'investissement et ne dispose que d'une (01) agence.
- m) **HSBC Algérie (Succursale)** : agréée en 2008 en tant que succursale de banque, HSBC Algérie peut exercer toutes les activités reconnues aux banques. HSBC Algérie dispose de deux (02) agences.

n) **Al Salam Bank-Algeria** : agréée en 2008. Al Salam Bank est une banque offrant des produits islamiques. La banque active dans l'investissement immobilier, les titres, les actions et les fonds d'investissement et dispose de deux (02) agences, en dehors de l'agence principale du siège.

Malgré la prédominance en nombre des banques et établissements privés, le marché bancaire algérien reste encore le quasi-monopole des banques et établissements financiers public.

En effet, la part en pourcentage des banques privées dans le secteur bancaire algérien est la suivante :

Tableau N° 05 : La part en pourcentage des banques dans le secteur bancaire algérien

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Actifs	07.5	07.3	07.8	09.2	11.0	11.0	12.0	13.5	14.1	13.3	12.8
Ressources	06.4	07.1	06.9	07.8	10.0	10.4	10.9	12.9	13.4	12.3	11.7
Crédits	07.4	09.3	11.5	12.5	12.1	13.2	14.3	13.3	13.5	12.2	12.5
PNB ²⁹	12.0	13.5	19.4	23.4	25.4	29.5	-	-	-	-	-
Réseaux	14.0	11.5	15.2	19.4	18.6	21.2	24.0	23.5	24.2	25.0	23.5

Source : BA, rapports annuels pour les années 2005 à 2015.

2.4. La situation actuelle du système bancaire algérien :

2.4.1. Le taux de bancarisation :

Selon les statistiques de la banque centrale en décembre 2017, Le total des guichets d'agences des banques et établissements financiers s'établit, ainsi, à 1 604 contre 1 577 en 2016, soit un guichet pour 26 309 personnes contre 26 189 personnes en 2016. Le ratio population active/guichets bancaires est demeuré quasiment stable à 7 667 habitants en âge de travailler par guichet bancaire en 2017 contre à 7 680 habitants en 2016.

2.4.2. Les ressources collectées :

Les dépôts à vue et à terme collectés par l'ensemble des banques en Algérie a progressé de 13,1 %, passant de 8 142 milliards de dinars en 2016 à 9 208 milliards de dinars à fin 2017. De même, le total des dépôts collectés à fin 2017 par les banques, y compris les dépôts affectés en garantie d'engagements par signature a augmenté de 12,7 % en 2017 contre une baisse de 1,3 % en 2016.

²⁹Cette information n'est plus publiée depuis 2011 sur le site de la banque d'Algérie.

Chapitre 1 : Economie algérienne et secteur bancaire algérien : bref aperçu

31

Le tableau suivant montre l'évolution des ressources collectées des banques privées et des banques publiques :³⁰

Tableau N°06 : L'évolution des ressources collectées des banques privées et publiques 2013-2017

Nature de dépôts	2013	2014	2015	2016	2017	var 2014/2015	var 2015/2016	var 2016/2017
Dépôts à vue	3537,5	4428,2	3891,7	3732,2	4499	-12,1%	-4,1%	20,5%
banques publiques	2942,2	3705,5	3297,7	3060,5	3765,5	-11,0%	-7,2%	23,0%
banques privées	595,3	722,7	594	671,7	733,5	-17,8%	13,1%	9,2%
Dépôts à terme	3691,7	4090,3	4443,4	4409,3	4708,5	8,6%	-0,8%	6,8%
banques publiques	3380,4	3800,2	4075,8	4010,8	4233	7,3%	-1,6%	5,5%
banques privées	311,3	290,1	367,6	398,6	475,5	26,7%	8,4%	19,3%
Dépôts en garanties	558,2	599	865,6	938,4	1024,7	44,5%	8,4%	9,2%
banques publiques	419,4	494,4	751,2	833,7	782,1	51,9%	11,0%	-6,2%
banques privées	138,8	104,6	114,4	104,7	242,6	9,4%	-8,5%	131,7%
Total de ressources collectées	7787,4	9117,5	9200,7	9079,9	10232,2	0,9%	-1,3%	12,7%
Part des banques publiques	86,60%	87,70%	88,30%	87,10%	85,80%	0,7%	-1,4%	-1,5%
part des banques privées	13,40%	12,30%	11,70%	12,90%	14,20%	-4,9%	10,3%	10,1%

Source : BA, rapports annuels pour les années 2013 à 2017.

Le total des dépôts collectés en 2017 a connu une hausse de 12.7%, cette hausse résulte de la forte progression des ressources collectées en passant de 9 079.9 à 10 232.2 milliards de dinars, contre une baisse de 1.3% en 2016 et une augmentation de 0,9 % en 2015.

³⁰Banque d'Algérie, Rapport d'activité 2017.

2.4.3. Les emplois :

Les ressources sont employées pour accorder des crédits aux entreprises et aux particuliers dans le but de dynamiser l'économie tout en donnant la possibilité aux agents économiques de se procurer un capital dont ils ne disposent pas, mais qu'ils pourront tout de même utiliser dans le cadre de leurs activités.³¹

En 2013 crédits distribués par les banques ont enregistré une augmentation. Le total des crédits des banques s'établit à 6 502,5 milliards de dinars à fin 2014 et correspondant à un accroissement de 26 %, cette augmentation remarquable est due à la progression de la demande intérieure suite à l'augmentation de la capacité d'endettement.

Le tableau suivant montre la répartition par secteur privé et public :³²

Tableau N°07 : La répartition des crédits octroyer par secteur privé et publique

Crédits des banques/ secteurs	2013	2014	2015	2016	2017
Crédits au secteur public	2434,3	3382,9	3689	3952,8	4311,8
Crédits au secteur privé	2720,1	3120	3586,6	3955	4566,1
Total des crédits distribués	5154,4	6502,9	7275,6	7907,8	8877,9
Part des banques publiques	86,50%	87,80%	87,50%	87,60%	86,80%
Part des banques privées	13,50%	12,20%	12,50%	12,40%	13,20%

Source : banque d'Algérie, rapports annuels pour les années 2013 à 2017.

Il ressort des données ci-dessus que la part des crédits distribués par les banques au secteur public sont passés de 3 952.8 à 4311,8 milliards de dinars en 2017, soit une hausse de 9,1% contre 7,2 % en 2016. Quant aux crédits du secteur privé, ils ont révélé une augmentation de 15,5 % en 2017, contre 10,3 % en 2016, en passant ainsi de 3 955 à 4566,1 milliards de dinars.

³¹« Crédits bancaires et activité économique », In : études et conjoncture, économie française, 1949.

³² Banque d'Algérie, Rapport d'activité 2017.

Conclusion :

L'économie algérienne dépend de la rente de l'exportation des hydrocarbures, cette rente représente presque la totalité des exportations et les recettes budgétaires, et la moitié du PIB.

Comme les prix du pétrole sont très volatiles et le marché pétrolier a connue au moins trois baisses remarquables durant les vingt dernières années, la fragilité de l'économie algérienne est liée à la dépendance aux revenus des hydrocarbures qui est la cause de la détérioration des principaux indicateurs macroéconomiques (taux de croissance, revenu par habitant, inflation, solde budgétaire, réserves de change, monnaie national, balance des paiements).

Concernant le secteur bancaire algérien il a connue plusieurs étapes dans son évolution. Dans nos jours, il est composé de vingt banques dont six publiques et quatorze privées.

Dans le chapitre suivant, nous allons exposer les études qui traitent l'impact des chocs pétroliers sur l'activité bancaire.

CHAPITRE 2

L'impact des crises sur
l'activité bancaire à la croisé
des théories : revue de
littérature

Introduction :

Notre travail vise à déterminer l'impact de la baisse des prix du pétrole en 2014 sur le comportement d'octroi de crédits, en faisant la distinction entre les banques publiques et les banques privées étrangères. Pour faire la distinction entre ces deux secteurs (privé étranger et publique), nous jugeons nécessaire d'analyser d'abord le comportement des firmes privées étrangères après avoir subi les conséquences de l'activité en dehors de leurs territoires notamment dans les moments de crises. L'objectif de ce chapitre est de mettre en évidence la relation entre la propriété de la firme et son comportement. Il existe plusieurs théories qui peuvent expliquer la divergence entre les entreprises locales étatiques et les entreprises multinationales en matière de comportement, y compris la théorie de droits de propriété et la théorie de liability of foreignness.

Ce chapitre s'articulera donc, autour des trois sections suivantes :

Section 01 : Le comportement des firmes internationales.

Section 02 : La théorie des droits de propriété et l'activité des entreprises.

Section 03 : L'impact des chocs pétroliers sur l'activité d'octroi de crédit –revue de littérature-

.

Section 1 : le comportement des firmes internationales

Cette section a pour objet d'exposer les divergences entre les firmes multinationales et les firmes locales sur un territoire bien précis. Nous allons présenter des généralités sur l'internationalisation, et par la suite, expliquer la différence en matière de comportements entre les entreprises locales et étrangères par le biais de la théorie de LOF.

1. Généralités sur l'internationalisation :

Les firmes ont tendance de développer leurs opérations internationales et leurs structures lorsque les limites du marché domestique sont atteintes. L'investissement international s'agit d'un moyen d'exercer un contrôle direct sur la production. Donc l'implantation internationale est une décision stratégique par excellence car elle est lourde de conséquences, lesquelles peuvent être extrêmement bénéfiques ou catastrophiques.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) définit les entreprises multinationales comme suit : « Il s'agit généralement d'entreprises ou d'autres entités établies dans plusieurs pays et liées de telle façon qu'elles peuvent coordonner leurs activités de diverses manières. Une ou plusieurs de ces entités peuvent être en mesure d'exercer une grande influence sur les activités des autres, mais leur degré d'autonomie au sein de l'entreprise peut être très variable d'une multinationale à l'autre. Leur actionnariat peut être privé, public ou mixte ».¹

Les principaux éléments à considérer par un manager voulant internationaliser son entreprise sont :²

- une vision pour l'entreprise durable dans le long terme.
- une mission clairement définie pour l'entreprise sur son marché d'origine et à l'étranger.
- la force de la culture d'entreprise et sa capacité à fédérer ses équipes en toutes situations.
- la compatibilité entre les objectifs de l'entreprise et les ressources dont elle dispose.
- l'impact de l'internationalisation de l'entreprise sur son système organisationnel.
- la couverture géographique souhaitée pour les activités de l'entreprise.
- la compatibilité entre l'offre de l'entreprise et la demande des marchés ciblés.

¹ <http://www.oecd.org> consulté le 11/06/2020 à 22 :09

² Karsaklian, Eliane, Internationalisation d'entreprise, démarche et stratégies pour vendre sur des marchés étrangers, édition Dunod, 2009, p4

Selon Dunning, qui est l'auteur le plus connu de cette configuration avec son approche qu'il préfère appeler un paradigme et qui intègre l'échange international, les imperfections structurelles, les imperfections transactionnelles ainsi que les variables stratégiques. Son approche intègre quatre conditions à l'activité multinationale :³

- 1) une entreprise doit disposer de certains avantages oligopolistiques par rapport aux entreprises nationales sur le marché en cause (au niveau de l'innovation, de la gestion, du système organisationnel ou des avantages d'une gestion multinationale tels que la taille, l'expérience sur différents marchés, les relations intra-entreprises ou la diversité des sources d'approvisionnement) ; .
- 2) l'internalisation doit présenter des avantages spécifiques à la multinationalisation (contrôle de certains intrants, réduction des incertitudes, ou contrôle de la qualité) ;
- 3) certains facteurs de "localisation" doivent justifier l'investissement à l'étranger (obstacles au commerce, cadre institutionnel, facteurs de production, prix des intrants, coûts de transport et de communication, et lois sur l'investissement et la concurrence) ;
- 4) la décision de devenir une multinationale doit être cohérente avec la stratégie de l'entreprise et tenir compte des stratégies des entreprises concurrentes. La décision de devenir une multinationale doit être cohérente avec la stratégie de l'entreprise et tenir compte des stratégies des entreprises concurrentes.

Ces conditions sont inter-reliées et s'influencent mutuellement. Mais elles ont une importance hiérarchisée.⁴

L'internationalisation, ou la stratégie d'expansion géographique, sont complexes. Cette complexité varie selon la distance au sens institutionnel, législatif ou culturel. Les FMN dans ce cas doivent dès lors se lancer dans des processus d'apprentissage longs et difficiles pour mettre en place de nouvelles routines. La complexité est donc liée non seulement au nombre d'environnements géographiques dans lesquels la FMN exerce son activité, mais également à la distance entre ces environnements. Ainsi, on peut associer une faible (forte) présence internationale à une faible (forte) complexité de gestion. Dès lors, à étendue géographique équivalente, une entreprise évoluant dans une industrie multidomestique au sein de laquelle les

³ RIOUX Michèle, théorie des firmes multinationales et des réseaux économiques transnationaux, centre d'études sur l'intégration et la mondialisation, institut d'études internationales à Montréal, mars 2012, p18

⁴ Dunning, J, Alliance Capitalism and Global Business, Londres, Routledge, 1997.

effets de la distance se font sentir, aura une complexité de gestion plus importante qu'une entreprise évoluant dans une industrie globale.⁵

Certaines entreprises choisissent de commencer leur activité sur de nouveaux marchés qui acceptent leurs produits sans adaptation car elles ne souhaitent pas dépenser des coûts liés à l'adaptation des produits. D'autres entreprises préfèrent la stratégie en cascade qui est un mode d'attaque des marchés étrangers. Il s'agit d'investir pour réaliser des produits adaptés à chaque marché dans le but d'avoir un avantage concurrentiel. De ce fait, cette stratégie demande une étude couteuse des marchés avant implantation. Cette étude permettra à l'entreprise de choisir sur quel marché elle s'implantera en premier. Une fois les résultats souhaités seront réalisés, elle commencera le processus lors de son expansion sur un autre marché étranger. L'avantage le plus important de cette stratégie est de connaître d'une manière approfondie chaque marché et de pouvoir contrôler le processus de l'internationalisation d'une manière plus efficace pour atteindre les objectifs fixés. Cependant, cette méthode représente des inconvénients liés à la lourdeur et longueur du processus qui peut alerter les entreprises concurrentes sur les mouvements à venir de cette entreprise.⁶

2. Concurrence des FMN et des États pour une insertion compétitive dans les réseaux transnationaux :

Selon KRUGMAN, les états sont devenus obsédés par la compétitivité, il ne s'agit plus de définir une politique économique nationale pour freiner l'activité des firmes multinationales, mais de développer des formes d'intervention adaptées à la globalisation des entreprises et compatible avec les règles du jeu international qui encadrent les nouvelles rivalités économiques internationales. Cette concurrence entre firmes multinationales et les états est généralement pour gagner les parts de marché. D'autres ont développé le concept de concurrence systémique pour capturer la rivalité qui se joue au niveau des systèmes nationaux. Le rapport entre les deux concurrents s'est inversé : les firmes ne se disputent plus le droit d'opérer sur un territoire alors que les États se feront de plus en plus accueillants et compétitifs en adoptant des politiques d'attractivité et en sécurisant les investissements des firmes multinationales. Car les états préfèrent l'avantage comparatif contre les nations que l'avantage

⁵ SERBOFF Thierry, Les stratégies d'expansion des FMN : quels arbitrages entre diversification produit et diversification internationale ?, 2011, p05.

⁶ Karsaklian, Eliane, Internationalisation d'entreprise, démarche et stratégies pour vendre sur des marchés étrangers, édition 2009, p29

compétitif entre les firmes qui exercent leurs activités sur le territoire national.⁷ Selon Porter, cette interface entre les états et les firmes est bénéfique car elle n'est pas orientée vers des politiques protectionnistes.⁸

Cependant, il existe le risque d'une rivalité néo-mercantile où ces deux acteurs peuvent jouer sur un plan de la rivalité-compétition, sur celui de la collusion-coopération, ou sur les deux en même temps avec des stratégies appelées coopération⁹

Sous le voile de l'opposition, HYMER voyait la convergence entre les états et les firmes multinationales. Il s'est concentré sur la convergence FMN/État qui se cache sous le voile de l'opposition de surface. Si les États et les FMN sont engagés dans la concurrence mondiale, chacun à sa manière, l'un peut douter de la capacité de l'un ou de l'autre à fournir des politiques ou des codes de conduite susceptibles de réguler l'économie mondiale. Selon Vernon, les rationalités des deux systèmes sont parfois contradictoires ; les entreprises avec la maximisation des profits et des intérêts des propriétaires, et les États avec des objectifs plus larges et variables selon les contextes nationaux. Les États ont plutôt tendance à adopter une gouvernance favorable aux FMN en promouvant leur territoire et en soutenant leurs entreprises.

3. Internationalisation financière :

La croissance économique de certains pays industriels s'est accompagnée de l'internationalisation qui a concerné le secteur primaire, secondaire et le tertiaire. Les services financiers ont connu une expansion très vigoureuse y compris l'activité bancaire et assurancière. Cette vague a commencé par l'Amérique et l'Europe, ensuite par le Japon et puis par le sud-est asiatique et l'Emirats Arabes. Depuis les années soixante, les compagnies d'assurances, les banques, les maisons de titres... de plusieurs pays marquent une tendance croissante à s'installer et s'implanter à l'étranger. Cette implantation hors du territoire nationale d'un établissement financier et du a trois principales raisons :

- La première, est le souci d'accompagner le client à l'étranger.
- La seconde, est de la participation aux opérations de financement international.

⁷MICHALET Charles-Albert, *La séduction des Nations ou Comment attirer les investissements*, Paris, Economica, 1999.

⁸RIOUX Michèle, *théorie des firmes multinationales et des réseaux économiques transnationaux*, centre d'études sur l'intégration et la mondialisation, institut d'études internationales à Montréal, mars 2012, p22.

⁹Nalebuff & Brandenburger, *Co-opetition*, Harper Collins, Le concept de coopération rappelle la dynamique rivalité-collusion de Hymer, London, 1996.

- La troisième, est l'interpénétration croissante de tous les marchés, financiers et ceux des valeurs mobilières.¹⁰

Une banque multinationale est une entreprise qui offre ses produits à l'étranger. Selon M. Casson c'est la banque qui détient des activités dans plusieurs pays. Donc une banque multinationale ne se limite pas au financement d'opérations de commerce extérieur, elle est aussi organisée pour offrir plusieurs services et opérations dans un grand nombre de pays. Depuis le 1960, l'internationalisation des banques augmente avec un rythme croissant, il est possible de découper cette évolution en trois principales phases :¹¹

- a) **Première phase** : Apparue au début des années soixante, à cause de la nécessité de suivre la clientèle des banques à l'étranger en raison du développement rapide des exportations ainsi que l'apparition des investissements directs à l'étranger. Les banques des états unis étaient les premières à s'installer à l'étranger longtemps avant les banques.
- b) **Deuxième phase** : Cette période entre les dernières années soixante jusqu'à la fin des années soixante-dix a été remarquée par un développement rapide des euromarchés.
- c) **Troisième phase** : A commencé depuis quelques années, caractérisée par l'interconnexion des marchés de change, bourses reliées entre elles avec une croissance des produits financiers, amélioration des moyens de communication, et une tendance générale à la dérèglementation, ceci a créé une vague d'innovation financière.¹²

La forme d'implantation d'une banque à l'étranger dépend du type d'activités que la banque mère entend exercer dans le pays d'accueil. Il existe plusieurs modes d'implantation à l'étranger :¹³

- a) **La succursale** : elle témoigne une certaine indépendance vis à vis la banque-mère en ce qui concerne ses règles d'exploitation, mais elle n'a pas d'autonomie juridique ni de personnalité morale. L'ouverture d'une succursale dans un pays nécessite un investissement très élevé car il n'y a pas de participation extérieure dans la constitution d'une succursale.

¹⁰ DE LAUBIER Dominique, Internationalisation des services financiers, monnaie et finance internationale, 1988.

¹¹ NEKHILI Mehdi et BOUBACAR Hamadou, Les déterminants du choix de la forme d'implantation bancaire à l'étranger : une analyse théorique, La Revue des Sciences de Gestion, Direction et Gestion n° 224-225, pages 167 à 176.

¹² DE LAUBIER Dominique, Internationalisation des services financiers, monnaie et finance internationale, 1988

¹³ NEKHILI Mehdi et BOUBACAR Hamadou, Les déterminants du choix de la forme d'implantation bancaire à l'étranger, 2007

- b) **La filiale** : contrairement à la succursale, la filiale a une personnalité morale. L'établissement d'une filiale se fait soit par une entité totalement nouvelle, ou bien par l'acquisition de la majorité des actions d'une entité déjà existante.
- c) **Banque affiliée** : c'est une banque avec une dénomination locale, dans laquelle la banque étrangère détient moins de 50% des actions. L'organisation de cette forme est complexe car la maison mère est en coopération étroite avec d'autres parties ce qui crée des conflits entre la direction de la banque mère et la direction locale.
- d) **Le bureau de représentation** : est un organisme chargé de représenter la banque-mère mais n'effectuant pas d'opérations de banque par lui-même. Cependant, la transformation du bureau en succursale est autorisée dans certains pays pour des raisons économiques. Ce mode d'implantation a des inconvénients, la transition des opérations financière pour le compte d'un client prend du temps car elle doit être effectué par une filiale dans un pays tiers ou par la maison-mère elle-même.

4. Liability of Foreignness :

Ce concept a été développé par HYMER en 1960. Ce sont les inconvénients auxquels sont confrontées les entreprises étrangères par rapport aux entreprises locales lorsqu'elles s'installent à l'étranger et qui entraînent un désavantage concurrentiel pour une sous-unité multinationale.

Ces coûts sont engagés non seulement au moment de l'entrée initiale sur un marché étranger, mais peuvent persister pendant toute la durée des activités de l'entreprise à l'étranger d'une manière fixe ou variable, ceux qui découlent par exemple des facteurs comme les réglementations gouvernementales varient dans le temps par contre les couts liés à la distance spatiale sont généralement stable. Dans ce cas, ces couts sont liés à l'activité de l'entreprise a l'étranger, mais plus précisément à l'interaction de cette activité avec l'environnement internationale des affaires et les charges liées au développement des compétences nécessaire pour lire, comprendre et traiter la complexité de ce dernier qui affecte même les entreprises domestiques mais d'une façon indirecte.¹⁴

Certains couts diminuent à mesure que les firmes étrangères acquièrent une expérience dans le pays d'accueil et des fois même disparaissent. Des études ultérieures montre que ces couts sont relatifs à des facteurs soit propres à l'entreprise ou à l'environnement :¹⁵

¹⁴ SETHI Deepak, GUISSINGER Stephen, Liability of foreignness to competitive advantage: How multinational enterprises cope with the international business environment Journal of International Management, 2002.

¹⁵ GAUR Ajal, KUMAR Vigas, SARATHI Ravi, liability of foreignness and internationalization of emergent market firms, 2011, page 11.

a) Facteurs environnementaux :

Ce facteur a ces origines dans les deux pays, étranger et d'origine. Il est créé par les différences entre leurs niveaux de développement institutionnel et les dotations en facteurs de production, ce qui affecte les activités des firmes (North, 1990). En ce qui concerne l'environnement institutionnel, il y a trois dimensions qui affectent le facteur environnemental : le réglementaire, normative et cognitive (Scott, 2001). L'aspect réglementaire fait référence aux règles et règlements officiels qui ont une sanction de l'État (North, 1990). L'aspect normatif fait référence aux moyens légitimes sanctionnés par la société pour poursuivre des objectifs légitimes (Scott, 1995). Et l'aspect cognitif fait référence au schéma mental, aux valeurs et aux croyances des personnes dans la société (DiMaggio et Powell, 1983). La dimension de régulation est plus formelle alors que les dimensions normatives et cognitives sont de nature plus informelle. Mais les deux formelles et informelles affectent la manière dont les affaires sont menées dans un pays.

L'environnement institutionnel affecte les entreprises étrangères de deux façons. Premièrement, le niveau absolu de développement institutionnel d'un pays a une incidence sur l'internationalisation des entreprises. Les entreprises issues d'environnements institutionnels bien développés peuvent être confrontées à moins de coûts par rapport aux entreprises provenant d'environnements institutionnels moins développés.

b) Facteurs propres à l'entreprise :

Les entreprises étrangères bénéficient d'avantages spécifiques en matière de propriété qui les aident à surmonter les coûts relatifs à l'étranger (Caves, 1996 ; Nachum, 2003 ; Zaheer, 1995). Les avantages que possèdent ces firmes étrangères dans les pays d'accueil comprennent la taille, les ressources financières et de gestion et les actifs incorporels (Nachum, 2003).

Cependant, les entreprises issues des marchés émergents ne possèdent souvent pas de tels avantages sur les marchés développés.

En fait, les entreprises tirent leurs ressources et leurs capacités de leur pays d'origine. Il s'agit notamment d'un accès moins coûteux à la main-d'œuvre sur le marché intérieur et d'un affaiblissement des droits de propriété qui permettent aux entreprises de se réorganiser et d'imiter les «first-mover» concurrents. Toutefois, il n'est pas évident de savoir si les ressources et les capacités qui offrent des avantages concurrentiels dans certains pays offrent nécessairement des avantages dans un autre. Un manque d'adéquation stratégique entre les ressources et l'environnement réduit ou renforce l'avantage concurrentiel conféré par la ressource ou la capacité. Par exemple, les liens politiques peuvent être utiles dans les pays des

vides institutionnels, mais peut conférer un avantage concurrentiel limité dans des marchés caractérisés par des environnements de libre marché.

Le déficit de ressources, qui est plus lourd dans le cas des entreprises émergentes qui s'internationalisent vers les marchés développés que dans celui des entreprises de la qui s'internationalisent vers des marchés émergents, et donc les entreprises des marchés émergents préfèrent s'internationaliser vers d'autres pays de les marchés sont sous-développés pour diminuer les couts liés à l'internationalisation.¹⁶

Il existe quatre types de couts supplémentaires aux quels une entreprise étrangère doit faire face. Premièrement, les firmes étrangères ont un désavantage de l'information par rapport aux entreprises nationales, elles doivent dépenser pour l'acquisition initiale des informations. En deuxième lieu, les entreprises étrangères sont exposées aux risques liés aux fluctuations des devises. En troisième lieu, elles peuvent subir un traitement discriminatoire de la part des gouvernements des pays d'accueil, ce qui augmente leurs coûts. En dernier lieu, les gouvernements d'origine peuvent imposer certaines restrictions aux entreprises internationalisation en matière de fiscalité par exemple. Hymer a qualifié ces inconvénients spécifiques aux entreprises étrangères de coûts des affaires à l'étranger (CDBA).¹⁷

¹⁶ GAUR Ajal, KUMAR Vikas, SARATHI Ravi, Liability of Foreignness and Internationalization of Emerging Market Firms, article in *Advances in International Management* · February 2011. P19.

¹⁷Idem, p14.

Section 2 : La théorie des droits de propriété et l'activité des entreprises.

Après avoir entamé la théorie de l'internationalisation des firmes dans la section précédente, nous allons aborder dans cette section le concept de la théorie des droits de propriété ainsi que la relation entre la propriété bancaire et le comportement en matière de prêts, de performance, et de stabilité bancaire.

1. Le concept des droits de propriété :

L'approche consiste à définir des modèles dans lesquels la structure formelle ou informelle de la propriété est spécifiée. Elle est définie comme l'ensemble complexe des conditions d'utilisation des ressources rares, une fois liées aux individus et aux groupes, ces conditions sociales sont appelées droits. Pour cette raison, peu importe que ces droits soient conceptualisées comme des droits de propriété et que des individus ou des groupes en soient conscients. Toute organisation sociale à dimension économique utilise des règles qui régissent l'utilisation des biens, puisque le fait de ne pas avoir de règle définie peut être interprété comme un type particulier de règle. Qu'il s'agisse de droits explicites ou implicites. Les droits de propriété définissent qui peut faire quoi avec ces biens économiques et dans quelles limites (droit absolu ou droit limité par d'autres droits en cas d'enchevêtrement de droits ou de contraintes), quelle est la portée (usages égaux et légaux. usages définis et usages innovants non encore réglementés par les droits), et la portée de ces règles (degré de respect des droits).

Sur une base juridique, on peut dire que les droits de propriété se définissent à partir de trois attributs :

- a) **USUS** : est la possibilité d'allouer librement et souverainement la ressource à l'usage qui semble à son propriétaire le plus intéressant, de modifier cette allocation lorsqu'il le juge à propos.
- b) **FRUCTUS** : signifie que la performance de la ressource est entièrement perçue par l'individu, qui peut donc décider sur la base de cette performance l'intérêt individuel englobant la totalité de l'intérêt social dans l'utilisation de la ressource.
- c) **ABUSUS** : est la possibilité de disposer de la ressource, la transféré à un autre propriétaire et un autre travail, plus rentable puisqu'elle est surévaluée.¹⁸

¹⁸ BARRERE Christian, Pour une théorie critique des droits de propriété, laboratoire Ceras-EDJ, Université de Reims, 2001 pages 11 à 45.

2. Les formes de propriété :

Sur la base des attributs on distingue cinq droits de propriété :¹⁹

- a) **La propriété privée** : se définit, de manière très générale, par l'existence d'un droit sur un actif, socialement validé, attribué à un individu et cessible par l'échange, les trois attributs ne sont pas forcément entre les mains de la même personne.
- b) **La propriété communale** : elle se définit par le fait que plusieurs personnes ont un droit d'utilisation simultanée sur un même bien. Elle exclut la possibilité pour un individu ou un groupe d'individus de gagner un revenu ou de transférer ce bien. Le bien se prêterait à une appropriation privée, mais est affecté à l'usage de tous les membres du groupe.
- c) **La propriété collective** : elle est définie par le fait que l'utilisation de l'actif est gérée collectivement par un groupe d'individus, ce qui implique une procédure de décision collective.
- d) **La propriété mutuelle** : elle est caractérisée par le fait que plusieurs individus peuvent utiliser la propriété, mais ils peuvent transmettre le droit qu'ils ont sur elle à d'autres agents, contrairement à la propriété communautaire.
- e) **La propriété publique** : le droit de propriété du bien est détenu par un agent au service de l'État ou de toute autre autorité publique. Son contenu peut être variable car il dépend du système politique et des délimitations du pouvoir public entre autres.

3. Propriété de banque et comportement en matière de prêt :

Plusieurs études ont penché sur l'effet de la propriété bancaire (publique et privée) sur le comportement d'octroi de crédit. Parmi ces études, certaines indiquent que les banques publiques jouent un rôle de stabilisateur de prêts, ceci est dû à plusieurs raisons possibles.

La première est liée au fait que leur principal acteur (l'État) internalise les avantages d'un environnement macroéconomique plus stable. Par conséquent, la stabilisation du crédit fait partie de la fonction objective des banques d'État. La seconde est liée au fait que si les faillites bancaires sont plus probables en période de récession et si les déposants pensent que les banques publiques sont plus sûres que les banques privées (en raison d'une assurance complète implicite ou explicite des dépôts), les premières peuvent bénéficier d'une base de dépôt plus stable et donc être mieux à même de lisser le crédit. La troisième explication est liée à la possibilité que

¹⁹ MACKAAY Ejan, et ROUSSOU Stéphane, Analyse économique du droit 2e édition 2008, page 263.

les politiciens dirigent les prêts des banques publiques afin de maximiser leur probabilité de réélection.

Les banques publiques peuvent jouer un rôle de lissage du crédit. Leurs prêts sont moins sensibles aux chocs macroéconomiques que les prêts des banques privées (à la fois nationales et étrangères). Cela suggère que les banques d'État pourraient jouer un rôle utile dans la transmission de la politique monétaire.

Les prêts des banques publiques situées dans les pays en développement semblent être moins pro-cyclique (ou du moins pas plus pro-cyclique) que les prêts des banques publiques situées dans les pays industriels. Cela suggère que les prêts des banques publiques dans les pays en développement ont une réponse très différente au cycle économique en ce qui concerne la politique monétaire.

Les banques publiques peuvent augmenter les crédits mais les diriger vers des secteurs à faible productivité et donc entraîner une mauvaise allocation des ressources. Il est possible que les prêts des banques publiques évincent les prêts privés et n'affectent pas les prêts globaux au cours du cycle économique.²⁰

4. La propriété et la performance des banques :

En plus du comportement d'octroi de crédits, la propriété bancaire influence également la performance des banques.

Selon Micco (2007), les banques publiques situées dans les pays en développement sont moins performantes que leurs homologues privées et que la différence entre les performances des banques publiques et privées augmente pendant les années d'élections. L'augmentation des prêts bancaires pendant les années électorales est effectivement due à une augmentation de l'offre de prêts par les banques publiques.

Les banques de détail ont tendance à être plus rentables dans les pays en développement et que les banques qui ont des revenus hors intérêts élevés (éventuellement des banques de gros ou d'investissement) ont tendance à être plus rentables dans les pays industriels.

²⁰ Micco & Panizza Bank ownership and lending behavior. *Economics Letters*, 2006, pages 248 à 254.

Par rapport aux banques privées nationales, les banques d'État situées dans les pays en développement ont tendance à être plus rentables pendant les périodes d'expansion économique et, comme le prévoit la vision politique, moins rentables pendant les années d'élection.

Les banques publiques situées dans les pays en développement ont tendance à avoir des rendements sur les actifs beaucoup plus faibles que les banques privées nationales comparables.

Dans les pays industrialisés, il y a aucune différence entre le rendement des actifs des banques publiques et celui des banques privées similaires.

En même temps, dans les pays en développement, les banques publiques sont moins rentables que les banques privées.

Dans les pays en développement, la présence de banques d'État a un effet négatif sur la croissance, mais dans les pays industrialisés, il n'y a pas de corrélation entre la propriété de l'État et la croissance. Ce résultat peut être dû au fait que les pays à revenu élevé sont mieux équipés pour faire face aux distorsions qui résultent de la propriété étatique des banques. Il serait possible d'appliquer le même raisonnement et de soutenir que ces résultats sont dus au fait que les problèmes de gouvernance sont moins graves dans les pays industrialisés. Une autre interprétation est que dans les pays industrialisés, les banques publiques des pays industrialisés ont cessé de jouer un rôle de développement et ont simplement imité le comportement des banques privées, alors que dans les pays en développement, les banques publiques continuent de jouer un rôle de développement et leur faible rentabilité est due au fait que, plutôt que de maximiser les profits, elles répondent à un mandat social.

Les banques étrangères situées dans les pays en développement ont tendance à être plus rentables que les banques privées nationales. Dans les pays industrialisés il n'y a pas de différence significative entre les banques nationales et étrangères. Les banques étrangères ont tendance à être plus rentables que les banques nationales dans les pays en développement.

Les banques publiques des pays en développement ont des marges légèrement inférieures, et qu'il n'y a pas de différence significative entre les marges des banques publiques et privées situées dans les pays industriels.

Il n'y a pas une différence en terme de marge nettes entre les banques étrangères situées dans les pays en développement et les banques privées nationales. Dans les pays industrialisés, au

contraire, les marges des banques étrangères sont inférieures à celles des banques privées nationales.

Les marges d'intérêt nettes des banques d'État situées dans les pays en développement ont tendance à être plus élevées en période d'expansion économique et plus faibles pendant les élections

Les banques publiques ont tendance à avoir des frais généraux plus élevés que les banques privées nationales similaires.

Dans les pays en développement, les banques publiques ont tendance à avoir un taux d'emploi plus élevé que les banques privées nationales, et les banques étrangères ont tendance à avoir un taux d'emploi plus faible. Dans les pays industrialisés, il y a aucune corrélation significative entre la propriété des banques et l'emploi.

Les banques étrangères sont relativement plus rentables lorsqu'elles proviennent d'un pays à revenu élevé, lorsqu'elles partagent la même langue et un cadre réglementaire et de surveillance similaire avec le pays d'accueil, lorsque la réglementation du pays d'accueil est faible et lorsque la banque étrangère est plus importante en termes de taille et de part de marché.

5. Propriété des banques et stabilité du secteur bancaire :

Dans ce qui va suivre, nous allons présenter l'impact de la propriété bancaire sur la stabilité bancaire en commençant par les banques étrangères puis les banques publique.

a) Les banques étrangères :

En principe, les banques étrangères peuvent avoir une influence stabilisatrice ou déstabilisatrice sur le secteur bancaire d'accueil, selon la nature des chocs qui affectent l'économie d'accueil. Si les chocs sont de nature nationale, les banques étrangères peuvent jouer un rôle stabilisateur tout en continuant à accorder des crédits car elles ont accès aux liquidités et aux capitaux de leurs banques mères.

La participation des banques étrangères peut avoir un effet stabilisateur sur le secteur bancaire d'accueil en réduisant l'incidence des crises ou en continuant à accorder des crédits pendant ces périodes.

De plus, en raison de leurs activités internationales, les banques étrangères sont généralement plus diversifiées que les banques nationales et devraient donc être moins touchées par les chocs

intérieurs. En même temps, les banques étrangères peuvent importer des chocs à l'étranger, soit de leur pays d'origine, soit d'autres pays où elles ont des opérations importantes. Cela peut à son tour déstabiliser le secteur bancaire du pays d'accueil.

De même, en accroissant la concurrence dans le secteur intérieur, la présence de banques étrangères pourrait potentiellement accroître l'instabilité en poussant les banques nationales dans des segments plus risqués ou hors d'affaires.

b) Les banques publiques :

La propriété des banques publiques est directement liée à l'incidence des crises bancaires, tel qu'elle est positivement associée à la probabilité de crises bancaires.

Les banques publiques peuvent entraîner une mauvaise affectation des ressources, car elles sont soumises à des manipulations politiques et ont tendance à augmenter les prêts à des secteurs ou des régions politiquement stratégiques à l'approche des élections.

Les banques publiques peuvent avoir un impact déstabilisant sur le secteur financier mais les prêts bancaires publics pourraient être bénéfiques en période de récession parce qu'ils sont moins procycliques que ceux des banques privées.²¹

6. Propriété des banques et accès au crédit :

En fin, nous allons présenter l'effet de la propriété de la banque sur l'accès au crédit en commençant toujours par les banques étrangères.

a) Les banques étrangères :

Le prêt des banques étrangères est que les banques étrangères sont désavantagées sur le plan de l'information par rapport aux banques nationales en ce qui concerne les prêts aux emprunteurs locaux et, en particulier, aux emprunteurs dont l'information est opaque dans un pays d'accueil.

Les banques étrangères se concentrent sur les prêts aux emprunteurs les plus importants et les plus rentables, leur présence pourrait être déstabilisante pour les banques nationales, entraînant une réduction des niveaux de crédit globaux, ou du moins de l'accès au crédit pour certains segments de marché.

²¹ Cull R., Peria, M. M. S. M., & Verrier, J. Bank Ownership: Trends and Implications. International Monetary Fund. 2007, pages 16 à 20.

La présence de banques étrangères est associée négativement au rapport crédit privé/PIB et aux taux de croissance du crédit privé dans les pays à faible revenu où l'exécution des contrats est plus coûteuse et où l'accès aux informations sur le crédit est limité.

Cull et Martinez Peria(2008) montrent que la relation négative entre la présence des banques étrangères et les niveaux de crédit est due à l'entrée non aléatoire de banques étrangères sur des marchés bancaires qu'étaient en crise ou qui ont connu de grandes des baisses de niveau de crédit avant leur entrée.

Malgré les inconvénients potentiels des prêts relationnels, les banques étrangères développent de nouveaux modèles commerciaux, de nouvelles technologies et des systèmes de gestion des risques qui facilitent les prêts sans lien de dépendance aux petites entreprises, Il s'agit notamment de la notation du crédit, d'outils et de processus normalisés de notation des risques, et de produits spéciaux tels que le prêt basé sur les actifs, l'affacturage, le prêt d'actifs fixes et le crédit-bail. Les grandes banques étrangères qui sont potentiellement plus susceptibles d'adopter ces modèles d'entreprise que les petites, ont prêté autant ou plus aux PME que les grandes banques nationales.

Les banques étrangères sont capables de servir la même clientèle que les banques nationales en exigeant des garanties, en imposant des échéances plus courtes pour les prêts et en basant leur tarification sur les notations de crédit et les nantissements.

La concurrence des banques étrangères pour les gros emprunteurs transparents conduise certaines banques nationales à descendre sur le marché, en augmentant ainsi leurs prêts aux emprunteurs opaques aux informations.

b) Les banques publiques :

L'incapacité des banques publiques à favoriser un accès plus large aux services financiers (en particulier au crédit) est dû en grande partie aux influences politiques sur leurs décisions de prêt.

Les banques publiques peuvent avoir un rôle important à jouer dans la stabilisation des flux de crédits pendant les crises.

Les modèles théoriques suggèrent que les banques d'État sont mieux à même pour accorder des prêts au secteur réel en cas de crise, tandis que les banques privées réduisent leurs prêts et augmentent leurs avoirs en liquidités. Cela s'explique par le fait que les banques d'État sont

supposées ne pas avoir d'incitations pures à maximiser les profits compte tenu des risques, et qu'elles sont moins susceptibles de subir des retraits de dépôts et des retraits bancaires en raison de la plus grande probabilité qu'elles soient recapitalisées que les banques privées.

Les prêts des banques d'État sont nettement moins procycliques que ceux des banques privées dans les pays dotés d'une bonne gouvernance (ce qui pourrait contribuer à annuler l'influence politique sur les décisions de prêt).²²

²² Idem, pages 21 à 27.

Section 3 :L'impact des chocs pétroliers sur l'activité d'octroi de crédit -revue de littérature-

Dans ce qui va suivre, nous allons présenter les travaux et les recherches qui se sont intéressés aux comportements des banques face aux chocs financiers et pétroliers.

1. Etude d'Al Khazali (2017):

Al Khazali dans son article s'est intéressé par l'impact du choc pétrolier sur les prêts non productifs des banques, où son étude a été faite sur un échantillon de 2310 banques commerciales dans 30 pays exportateurs du pétrole sur la période 2000-2014, et en utilisant une régression sur données de Panel, où il a expliqué la variation des prêts non productifs (NPL) de l'année t par les rendements des prix du pétrole et les NPL de l'année précédente.

Après l'estimation de son modèle il est arrivé aux résultats suivants :

- Les chocs négatifs des prix du pétrole peuvent entraîner des pertes importantes pour les banques situées dans les pays dépendants du pétrole en réduisant la qualité des crédits de leurs portefeuilles et en augmentant ainsi les NPL, cette augmentation n'affecte pas seulement la stabilité des systèmes bancaires, mais réduit également l'activité économique..
- L'effet des rendements des prix du pétrole sur le risque de crédits bancaires est négatif et significatif, quelle que soit la définition des rendements des prix du pétrole, peut-être en raison de la meilleure performance des entreprises non financières lors de la "hausse du prix du pétrole", qui renforce par conséquent la stabilité financière des banques.
- Les prix du pétrole ont certainement une importance pour les PNB des banques dans les pays exportateurs et qui dépendent largement des revenus du pétrole.
- La baisse des prix du pétrole peut avoir des chocs négatifs sur les performances des banques dans les pays exportateurs du pétrole. Il existe peu d'informations sur la manière dont les mouvements des prix du pétrole peuvent affecter la stabilité financière des banques, telle que mesurée par les NPL des banques.
- Les chocs sont homogènes d'une banque à un autre.

Il a examiné aussi le lien entre les chocs des prix du pétrole et les NPL des banques, ses résultats montrent que les augmentations (baisse) des prix du pétrole réduisent (augmentent) les NPL des banques. De plus, les variations des prix du pétrole ont un effet asymétrique sur les NPL

des banques, les hausses des prix du pétrole ont un impact différent de celui des baisses des prix du pétrole. Les chocs négatifs ont un impact plus important que les chocs positifs. Cependant, les mouvements des prix du pétrole exercent des effets différents sur les NPL des grandes banques par rapport aux petites banques. Alors que les grandes banques sont généralement vulnérables aux chocs négatifs des prix du pétrole, les petites banques ont tendance à bénéficier davantage des chocs positifs des prix du pétrole.

2. Etude de Thibaut Duprey (2013):

L'étude faite par **Thibaut Duprey** examine dans quelle mesure les banques publiques présentent un modèle différent dans leur comportement de prêt au cours des fluctuations macroéconomiques, en utilisant une régression sur données de Panel, sur une base de données qui inclut plus de 459 banques publiques dans 93 pays sur la période 1990-2010.

Il a pris en considération les changements de propriété avec la privatisation et nationalisation en période de crise afin de diminuer les différences entre banques publiques et privées, et est arrivé aux résultats suivants :

- les prêts des banques publiques sont significativement moins cycliques que ceux des banques privées
- les banques publiques diminuent moins leurs prêts en cas de retournement économique, avec une relation positive entre développement économique et capacité d'absorption des chocs macroéconomiques par les banques publiques,
- les banques privatisées passent d'un régime de faible cyclicité des prêts à une cyclicité proche de celle des banques privées.

Les prêts des banques publiques sont moins réactifs aux fluctuations économiques en période de ralentissement économique, ce qui signifie que les banques publiques sont en mesure de réduire moins leurs nouveaux prêts lorsqu'elles sont frappées par un choc macroéconomique négatif.

Les pays à faible revenu peuvent davantage utiliser les services bancaires publics comme outil politique ou de développement. En effet, il faut distinguer les banques publiques qui peuvent recourir à des pratiques de prêt alternatives et les banques nationalisées qui sont souvent des banques en difficulté qui ont besoin d'une restructuration et d'une réduction des effectifs. Inversement, les banques privatisées sont en effet associées à un passage d'un régime de

cyclicité de crédit faible à élever, ce à quoi on pourrait s'attendre si la propriété est effectivement importante pour les politiques de prêt.

Le fait que les banques publiques n'aient pas besoin de réajuster leur portefeuille de prêts autant que les banques privées lorsqu'elles sont frappées par un choc macroéconomique grâce à l'aide publique, qui peut être efficace ainsi que la détérioration retardée des prêts -qui est un symptôme d'une gestion des prêts inefficace.

Les pays développés pourraient bénéficier d'une cyclicité plus efficace des prêts des banques publiques grâce à une vulnérabilité au bilan plus faible et une stabilité de financement plus forte, tandis que l'efficacité des prêts des banques publiques dans les pays moins développés est sujet à caution, avec un accès à des sources de financement un peu plus stables mais aussi des prêts à l'abstention.

La cyclicité moindre des fluctuations des prêts accordés à l'économie par les banques publiques répond à un objectif différent, probablement d'avantage orienté vers des relations à long terme, mais ne signifie pas nécessairement que l'amplitude des prêts des banques privées est inefficace.

Les banques publiques sont plus susceptibles d'être soumises à des pressions politiques inefficaces ou à des problèmes d'aléa moral, conduisant à une mauvaise affectation des ressources; ainsi, une cyclicité moindre des prêts à court terme peut devenir le signe d'une inefficacité plus large à long terme, sans nécessairement impliquer que les services bancaires publics disparaissent du marché, de sorte que si certains pays bénéficiaient clairement de leur public préexistant secteur bancaire afin de traverser la Grande Récession, cela peut ne pas être un avantage en temps normal.

3. Etude de Ata Can Bertay ; AsliDemirgüç-Kunt ; Harry Huizinga (2012):

L'étude examine le comportement de prêt des banques d'État au cours du cycle économique, ainsi que les fluctuations des principaux types de financement bancaire qui rendent ce prêt possible. Et examine aussi la comptabilité relative des prêts non performants des banques d'État. Cette analyse est basée sur un échantillon de 1633 banques de 111 pays sur la période 1999-2010.

Cette étude constate que les prêts des banques d'État sont moins pro-cycliques que les prêts des banques privées, en particulier dans les pays à bonne gouvernance.

Les prêts accordés par les banques d'État dans les pays à revenu élevé sont même anticycliques. Parmi les banques privées, ils ont constaté que les prêts des banques à capitaux étrangers sont particulièrement pro-cycliques, parce que ces banques ont facilement accès au financement de leurs sociétés mères internationales pour profiter des opportunités de prêt locales pendant les périodes de reprise économique.

Les banques d'État augmentent également leurs crédits relativement plus pendant les crises bancaires, ce qui suggère une influence stabilisatrice des banques d'État en période d'instabilité financière.

Les banques publiques déclarent des prêts improductifs supplémentaires relativement élevés en période de reprise économique. Cela peut refléter soit que la qualité relative des prêts des banques d'État se détériore pendant les expansions (s'améliore pendant les ralentissements économiques), soit que les banques d'État signalent la non-performance des prêts de manière plus uniforme au cours du cycle économique.

Leurs résultats suggèrent que les banques d'État peuvent jouer un rôle utile dans la stabilisation du crédit pendant le cycle économique ainsi que pendant les périodes d'instabilité financière.

4. Etude de Kenshi Taketa et Gregory F. Udell (2007):

Kenshi Taketa et **Gregory F. Udell** dans leur étude ont essayé de comprendre l'impact des chocs financiers sur les flux de crédits vers les petites et moyennes entreprises en s'appuyant sur la notion statique des technologies de prêt en introduisant le concept dynamique de «canaux de prêt» où un canal de prêt représente un conduit bidimensionnel qui consiste en une technologie de prêt spécifique fournie par un type spécifique d'institution.

Il existe au moins neuf technologies de prêt différentes dans le monde (c'est-à-dire disponibles au moins quelque part dans le monde) qui peuvent être utilisées pour souscrire des prêts aux PME : prêt relationnel, prêt d'états financiers, crédit commercial, prêt d'équipement, prêt immobilier, crédit-bail, affacturage, notation du crédit aux petites entreprises et prêts reposant sur l'actif.

Ils ont supposé que toutes ces technologies à l'exception des deux dernières étaient disponibles au Japon pendant la crise bancaire, et qu'il y avait cinq types d'institutions qui fournissaient une ou plusieurs de ces technologies pendant la crise, et que pendant cette crise la combinaison des

technologies de prêt et des types d'institutions impliquait l'existence probable de 24 autres canaux de prêt.

Ils ont supposé aussi que pendant les crises financières, certains canaux de prêt peuvent se fermer et d'autre peuvent se développer pour absorber le relâchement, et pour tester cette hypothèse il ont examiné si un canal de prêt -crédit commercial- a joué un rôle important en tant que substitut d'autres canaux de prêt pour compenser une contraction des prêts aux PME d'autres canaux de prêt pendant la crise financière japonaise, mais ils ont constaté que le crédit commercial et les prêts aux institutions financières sont des compléments plutôt que des substituts pendant les périodes de crise financière japonaise.

Ils ont examiné à la fois l'extension du crédit commercial (évolution du niveau des comptes débiteurs) et l'emprunt du commerce crédit (évolution du niveau des dettes fournisseurs), et ils ont trouvé que le crédit commercial et le prêt des institutions financières vont dans le même sens pendant les périodes de la crise (le canal du crédit commercial et le canal des prêts des institutions financières sont complémentaires pendant ces périodes), et ils ont augmenté de manière significative pendant la crise bancaire japonaise.

Les effets des canaux de crédit dépendent de la situation financière des entreprises individuelles. Il est possible que la contraction de certains des canaux de crédit bancaire se soit limitée aux entreprises soumises à des contraintes de crédit qui auraient pu être particulièrement vulnérables aux difficultés financières.

Un choc financier négatif (par exemple, un resserrement du crédit) et un choc financier positif (par exemple, une bulle) peuvent affecter différemment le canal du crédit commercial et le canal des institutions financières : en conséquence, la relation entre le canal du crédit commercial et l'institution financière canal (compléments ou substituts) peut changer au cours des périodes de resserrement du crédit et de la période de bulle.

Ils ont pu tester la possibilité qu'au cours de la période de la crise bancaire japonaise, le canal de crédit commercial se soit élargi par rapport à la combinaison des canaux de prêt bancaire et non bancaire, le canal de prêt des institutions financières. Et ils ont constaté que le crédit commercial augmente après que des chocs financiers ont entraîné une contraction du crédit bancaire et non bancaire.

5. Etude de Robert Cull et María Soledad MartínezPería (2012):

L'étude faite par **Robert Cull** et **María Soledad MartínezPería** examine l'impact de la propriété bancaire sur la croissance des crédits dans les pays en développement avant et pendant la crise de 2008-2009. À l'aide de données bancaires des pays de l'Europe orientale et l'Amérique latine,

La crise de 2008-2009 a entraîné une baisse importante des prêts bancaires en Europe de l'Est et en Amérique latine. Cet article a analysé le rôle de la propriété bancaire dans l'explication des schémas de prêt dans les deux régions avant et pendant la récente crise.

Ils ont étudié la croissance du crédit bancaire brut total et, séparément, ils ont examiné la croissance des prêts hypothécaires aux entreprises, aux particuliers et aux particuliers.

Ils ont constaté que les banques privées d'Europe de l'Est et d'Amérique latine ont connu une forte contraction des taux de croissance des prêts au cours de la récente crise.

En Europe de l'Est, la croissance totale des prêts des banques étrangères a reculé davantage que celle des crédits aux banques privées nationales pendant la crise.

Dans la même période, la croissance des prêts bancaires détenus par l'État en Europe de l'Est ne différait pas sensiblement de celle des banques privées nationales.

D'une manière générale, les banques publiques d'Europe de l'Est n'ont pas atténué l'impact de la crise sur le crédit.

➤ Par contre en Amérique latine où la croissance des prêts des banques publiques pendant la crise a dépassé celle des banques nationales et étrangères.

Des bénéfices bancaires plus importants parmi les banques publiques d'Amérique latine et des déficits budgétaires plus faibles pourraient expliquer pourquoi les prêts bancaires publics dans cette région ont bien résisté à la crise.

➤ Contrairement au cas de l'Europe de l'Est, les banques étrangères d'Amérique latine ne semblent pas avoir alimenté la croissance des prêts avant la crise et n'ont pas contracté leurs prêts plus rapidement que les banques nationales pendant la crise.

Les caractéristiques des sociétés mères étrangères peuvent expliquer une partie de la variation des prêts bancaires étrangers en Europe de l'Est, tandis que la solvabilité des filiales était importante dans le cas de l'Amérique latine.

Conclusion :

Dans ce chapitre nous nous sommes penchés sur la théorie de l'internationalisation des firmes, et l'internationalisation bancaire en particulier. Le comportement des entreprises étrangères est influencé par Liability of Foreignness (la responsabilité de l'étranger) cette impact est expliqué par plusieurs facteurs liés à l'environnement et d'autres à l'entreprise elle-même.

Puis, nous avons entamé la théorie des droits de propriété, cette théorie montre l'influence de la propriété sur le comportement de l'entreprise étrangère, notamment, le comportement de l'octroi de crédit, la performance, la stabilité bancaire et l'accès au crédit, en faisant la comparaison entre les pays en développement et les pays industrialisés.

Plusieurs études ont été réalisées et elles ont examiné l'impact des crises financières et des chocs pétroliers sur le comportement d'octroi de crédits, les résultats de ces études indiquent que les banques publique n'ont pas le même comportement que les banques privées étrangères dans les moments de crises.

CHAPITRE 3

L'impact du choc pétrolier
2014 sur le comportement
d'octroi de crédits
-Etude empirique-

Introduction :

Après avoir terminé l'approche théorique, dans ce dernier chapitre, nous allons entamer la partie empirique de notre travail. Nous commencerons ce chapitre par la présentation et la description de nos variables ainsi que la présentation de l'analyse utilisée. Ensuite, et afin de répondre à notre problématique principale et vérifier nos hypothèses, nous allons estimer un modèle de régression sur données de panel et évaluer l'impact du choc pétrolier 2014 sur le comportement d'octroi de crédits en commentant les résultats de cette estimation. Notre étude est basée sur les données comptables et financières de toutes les banques opérantes en Algérie sur sept (07) ans, allant de 2011 jusqu'à 2017.

Ce chapitre s'articulera donc, autour des trois sections suivantes :

Section 01 : Présentation de la méthode d'analyse.

Section 02 : Eléments méthodologique.

Section 03 : Interprétation des résultats.

Section1 : Présentation de la méthode d'analyse

Dans cette section nous allons présenter la méthode, les outils statistiques utilisés dans l'étude et la démarche de l'analyse économétrique afin de pouvoir dans les sections qui suivent analyser les données et tester empiriquement la validité des hypothèses théoriques. Au départ, nous justifions notre choix de méthode statistique. Ensuite, nous présentons cette méthode et exposons les tests appliqués lors de l'analyse.

1. Le choix de la méthode :

Le modèle de notre recherche comprend deux natures de variables : les variables indépendantes ou explicatives et la variable dépendante ou à expliquer, avec un effet causal entre ces variables, c'est-à-dire que la variable indépendante explique la variable dépendante.

Pour répondre à notre problématique centrale nous utilisons un modèle de régression multiple sur données de panel car le nombre de banques exerçant sur le marché algérien est très réduit.

La variable à expliquer est l'octroi du crédit et la variable explicative principale est le choc pétrolier en tenant compte de la propriété de la banque plus quelques variables de contrôle. Notre travail sera basé sur les deux sous périodes suivantes : 2010-2013 (avant le choc) et 2014-2017 (après le choc).

Cette méthode nous permettra de combiner la dimension temporelle et individuelle. La combinaison de la série chronologique avec des sections transversales peut accroître à la fois la qualité des données et le nombre d'observations afin d'avoir des estimations plus précises.

1.1 La méthode des données de panel :

Après avoir expliqué notre choix de méthode empirique, nous allons expliquer par la suite, quelques points indispensables, liée à la méthode d'estimation et les tests des données de panel.

1.1.1 La notion de donnée de panel :

Les données de panel (appelés aussi données croisées ou données longitudinales) sont représentatives d'une double dimension : individuelle et temporelle. Un panel équilibré (*balanced panel*) a le même nombre d'observations pour tous les individus, un panel déséquilibré (*unbalanced panel*) est un panel où il manque des observations pour certains individus. On utilise généralement une notation naturelle à deux indices : X_{it} note l'observation de la variable X pour l'individu i à la période t (Thomas, 2004, p.2). Si on fixe l'individu, on obtient une série chronologique concernant ce dernier, tandis que si l'on fixe la période

examinée, on obtient une coupe instantanée, pour l'ensemble des individus. Ceci peut être représenté par le modèle suivant (bourbonnais, 2015, p.346) :

$$Y_{it} = a_{0i} + a_{1i}X_{1it} + a_{2i}X_{2it} + \varepsilon_{it}$$

Y_{it} : variable endogène observée pour l'individu i à la période t ,

X_{1it}, X_{2it} : variables explicatives observées pour l'individu i à l'instant t ,

a_{0i} : terme constant pour l'individu i .

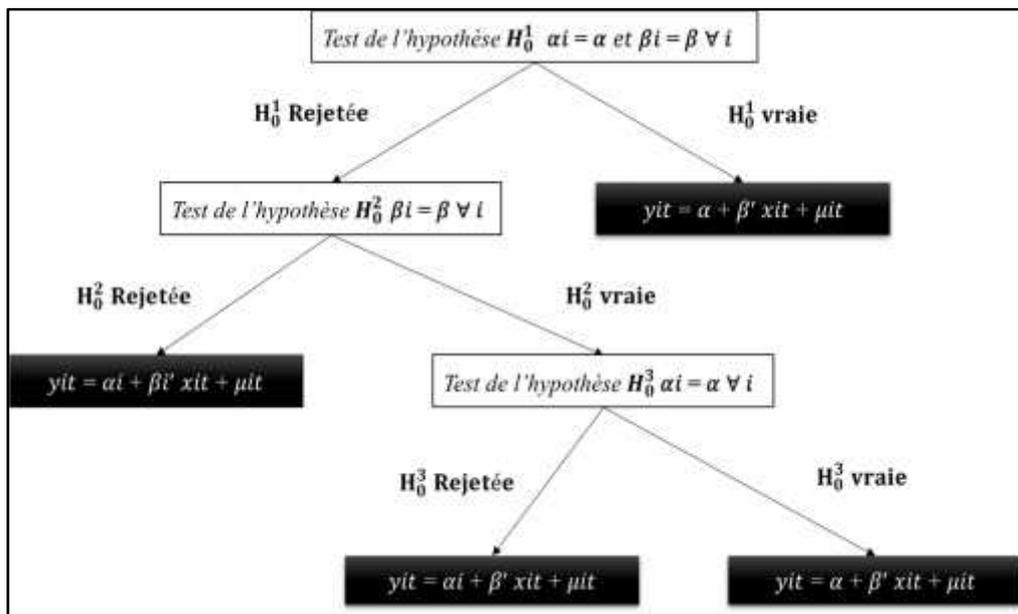
a_{1i}, a_{2i} : coefficients des 2 variables exogènes pour l'individu i ,

ε_{it} : terme d'erreur pour l'individu i à la période t .

Cette relation peut prendre une autre forme de sorte que les paramètres du modèle ne sont pas fixes, ils sont parfois influencés par les unités instantanées (les individus). Dans certains modèles, la valeur de la constante varie selon les individus de l'échantillon et c'est pour cette raison qu'on ajoute l'indice « i ». ¹

Les modèles possibles de données de panel peuvent être résumés comme suit :

Figure1 : les modèles possibles de données de panel



Source : Hurlin C., L'Econométrie des Données de Panel Modèles Linéaires Simples, Ecole Doctorale Edocif, Séminaire Méthodologique, 2012, p11.

1.1.2. Les avantages de la méthode :

Selon Hsiao (2003, p.569), l'utilisation des données de panel présente les avantages suivants :

¹ BOURBONNAIS Régis « économétrie », DUNOD, 9ème édition, paris, 2015. P349

- La double dimension des données (individuelle et chronologique) permet de rendre compte simultanément de la dynamique des comportements et de leur éventuelle hétérogénéité, ce qui constitue un avantage par rapport aux autres types de données que sont les séries temporelles et les coupes transversales.
- Permet de tenir compte de l'influence des caractéristiques non observables des individus sur leurs comportements, dès lors que celles-ci restent stables dans le temps.
- Peut détecter et mesurer plus facilement les effets qui ne peuvent être facilement observés dans les séries chronologiques ou des données en coupe instantanée.
- les deux dimensions combinées fournissent plus de données informatives. La complexité des comportements des individus étudiés est souvent mieux décrite.
- L'accroissement de la taille de l'échantillon grâce au nombre très élevé de données et leur variabilité conduit à l'augmentation du nombre de degré de liberté et à la réduction de la colinéarité entre les variables explicatives en améliorant par-là les estimations des résultats obtenus. En outre, les problèmes soulevés par la non-stationnarité des séries chronologiques et les erreurs d'estimations sont réduits.
- La combinaison des deux dimensions fournit plus de variabilité, les différences entre les individus créent une variabilité, cette variabilité peut être décomposée en variabilité intra-individuelle temporelle proposée à chaque individu et en variabilité interindividuelle.

1.1.3 Les méthodes d'estimations de données de panel :

Les trois principales méthodes d'estimations sont :²

a) L'estimation par moindres carrées ordinaires :

La méthode MCO se base sur l'absence de tout effet individuel spécifique, elle suppose que tous les paramètres du modèle sont identiques pour l'ensemble de l'échantillon. C'est-à-dire, les individus de l'échantillon sont homogènes, ils ont la même taille, actifs dans le même secteur d'activité...

b) Le modèle à effets fixes individuels :

Le modèle à effets fixes est un modèle de panel hétérogène, où la seule source d'hétérogénéité provient des constantes individuelles, de sorte que chaque individu de coupes transversales, possède sa propre constante au cours de toute la période. On suppose aussi que les coefficients des différentes variables explicatives sont identiques pour tous les individus du panel.

²BOURBONNAIS Régis « économétrie », DUNOD, 9ème édition, paris, 2015, p 355

c) Le modèle à effets aléatoires :

Le nombre de paramètres à estimer dans le modèle à effet aléatoire est inférieur par rapport au modèle à effet fixe. Il suppose qu'il existe un grand nombre de facteurs qui peuvent affecter la valeur de la variable expliquée et qui pourtant ne sont pas introduits explicitement sous la forme de variables explicatives. Ces facteurs sont alors approximés par la structure des résidus.

1.1.4 La spécification des données de panel :

En présence d'un modèle à effets individuels, la question qui se pose est de savoir comment ces effets individuels doivent être spécifiés. Pour cela, trois tests sont nécessaires :

a) Test de spécification de processeur générateur de données :

Sur le plan économétrique, cela revient à tester l'égalité des coefficients du modèle étudié dans la dimension individuelle. Sur le plan économique, les tests de spécification reviennent à déterminer, si l'on est en droit de supposer que le modèle théorique étudié, est parfaitement identique pour tous les pays, ou au contraire s'il existe des spécificités propres à chaque pays. Le but de cette étape, consiste à discriminer entre l'effet spécifique, (existence des caractéristiques spécifiques pour chaque entreprise), et l'effet commun, (absence des caractéristiques spécifiques pour chaque entreprise). Cette discrimination se fait à l'aide du test d'homogénéité des constantes. . Cette discrimination se fait à l'aide du test d'homogénéité des constantes. Ce test permet d'accepter ou de rejeter l'hypothèse d'égalité des constantes :

$$H_0: a_i = a_1 = \dots = a_n$$

b) Test de spécification des effets individuels d'Hausman :

Le test de spécification d'Hausman (1978) est un test général qui peut être appliqué à des nombreux problèmes de spécification en économétrie. Mais son application la plus Répandue est celle des tests de spécification des effets individuels en panel. Il permet de déterminer si les coefficients des deux estimations (fixes et aléatoires) sont statistiquement différents et lequel des deux choisir (Kpodar, 2007).

c) Test de Breusch et Pagan :

Le test de Breusch-Pagan ou test du multiplicateur de Lagrange permet de valider empiriquement le choix d'un modèle à effet aléatoire. Ce test a pour vocation d'indiquer s'il faut appliquer l'estimateur des MCO ou l'estimateur des MCG sur le modèle. On utilise l'estimateur des MCG quand il y a des effets aléatoires individuels et l'estimateur des MCO dans le cas contraire.

1.1.5 Tests statistiques :

Dans notre étude, nous utilisons plusieurs tests statistiques pour s'assurer de la solidité des résultats obtenus. Nous allons interpréter ces résultats convenablement par la suite et analyser le comportement des banques algériennes suite à un choc pétrolier. Nous allons présenter brièvement les principes des tests utilisés :

a) Test d'autocorrélation :

Ce test permet d'examiner si les erreurs sont associées, les unes avec les autres. C'est-à-dire qu'il vérifie si le terme d'erreur dans une période de temps est en relation avec le terme d'erreur d'une autre période de temps (Chen, 2013), cela veut dire que le comportement d'une variable aléatoire dans l'équation de régression est associé à son comportement dans une autre période et ceci est contraire aux hypothèses du modèle de régression linéaire. Donc, l'existence d'une auto corrélation linéaire dans les modèles de donnée de panel peut conduire à des résultats d'estimation moins efficaces à cause du biais dans la valeur de l'écart type (Drukker, 2003). Le test le plus utilisé est le test de Woodbridge (2002). Ce Test vise à examiner la validité de l'hypothèse nulle décrite par le test suivant :

$$\begin{cases} H_0 : \text{absence d'autocorrélation} \\ H_1 : \text{présence d'autocorrélation} \end{cases}$$

En se basant sur la P-value, si la probabilité est inférieure à 5%, on rejette l'hypothèse nulle et accepte l'hypothèse alternative de présence d'autocorrélation.

b) Test de Multicolinéarité :

Ce test consiste à étudier si les indicateurs varient de façon similaire ou non entre les variables explicatives. Au sens strict, on parle de multicolinéarité parfaite, lorsqu'une des variables explicatives du modèle, est une combinaison linéaire d'une ou plusieurs autres variables explicatives, introduites dans le même modèle. L'absence de multicolinéarité parfaite, est une des conditions requises pour pouvoir estimer un modèle linéaire, et par extension, un modèle linéaire généralisé (dont les modèles de régression logistique).

Dans les faits, une multicolinéarité parfaite n'est quasiment jamais observée. Mais une forte multicolinéarité entre plusieurs variables, peut poser problème dans l'estimation et l'interprétation d'un modèle.

Section 2 : Eléments méthodologique

Cette partie de notre travail sera consacrée à la présentation de notre échantillon, les sources de données comptables et financières des 20 banques en Algérie, ainsi qu'à la présentation descriptive de nos variables et de notre modèle.

1. Présentation de l'échantillon et de la collecte de données :

Cette étude est réalisée sur une période de sept (07) ans, en utilisant les données de toutes les banques opérant en Algérie dont 06 étatiques et 14 privées étrangères.

1.1 Présentation de l'échantillon :

L'échantillon de notre étude empirique est composé des 20 banques exerçant leurs activités sur le territoire national algérien. Ces banques sont présentées brièvement dans le tableau qui suit :

Tableau N°08 : Les banques de l'échantillon

Banque	Propriété	Abréviation
Banque nationale d'Algérie	Publique	BNA
Banque de l'agriculture et du développement rural	Publique	BADR
Banque de développement local	Publique	BDL
Crédit populaire d'Algérie	Publique	CPA
Caisse nationale d'épargne et de prévoyance	Publique	CNEP
Banque extérieure d'Algérie	Publique	BEA
Citibank N.A Algeria	Privée	CITIBANK
Natixis d'Algérie	Privée	NATIXIS
Société générale Algérie	Privée	SGA
Gulf bank Algérie	Privée	AGB
Arabanking corporation	Privée	ABC
Trust bank Algeria	Privée	TRUST
H.S.B.C Algérie	Privée	HSBC
Fransbank AL-Djazair	Privée	FRANSBANK
Credit agricole corporate et investissement Algérie	Privée	CALYON
BNP Paribas AL-Djazair	Privée	BNP
Al Salam Algérie	Privée	AL SALAM
Banque AL Baraka Algérie	Privée	AL BARAKA
Arabank PLC Algérie	Privée	AB PLC
Housing Bank	Privée	HOUSING

Source : établie par l'étudiant

1.2 La collecte de données :

Nous avons obtenu les données financières et comptables relatives à l'ensemble des banques en Algérie auprès du Centre National du Registre du Commerce, « CNRC », et à partir des états

publiés sur les sites internet officiels de ces banques, allant de l'année 2011 jusqu'à 2017. La taille de l'échantillon est donc de 140 observations. Cela nous a servi, de base de calcul des différents ratios utilisés comme variable à expliquer et quelques variables de contrôle. Nous avons aussi pris les prix du pétrole à partir du site internet officiel de l'OPEP pour identifier les années de choc.

2. La présentation des variables :

Les chocs négatifs des prix du pétrole peuvent entraîner des variations significatives sur la masse des crédits octroyés par les banques dans les économies dépendantes des hydrocarbures. Afin d'examiner cet impact, et suivant des études antérieures, nous allons établir une régression sur données de panel dont la variable à expliquer est la variation des crédits octroyés par chaque banque et pour chaque année.

$$\text{VARLOAN}_{it} = \frac{\text{LOAN}_{it} - \text{LOAN}_{i(t-1)}}{\text{LOAN}_{i(t-1)}}$$

Cette variable dépendante sera expliquée par les variables indépendantes suivantes :

- **CHOC** : est le proxy du choc pétrolier, il prend la valeur 1 pour la période du choc allant de 2014 jusqu'à 2017, et zéro pour les années avant choc (2011 à 2013) cette mesure a été adoptée par ALKHAZALI (2017). Cette variable a été intégrée dans notre modèle pour capturer l'effet du choc sur la masse des crédits octroyés par la totalité des banques indépendamment de la nature de propriété.
- **PRV** : cette variable désigne la propriété de la banque, elle prend la valeur 1 quand il s'agit d'une banque privée et 0 sinon. Le coefficient de cette variable représente l'effet de la propriété de la banque sur le comportement d'octroi de crédit.

En plus de ces variables, nous avons utilisé dans notre modèle d'autres variables de contrôle :

- La première variable de contrôle que nous incluons dans notre modèle est la qualité des actifs de la banque calculée comme suit :

$$\text{ASSETS QUALITY}_{it} = \frac{\text{Provisions}_{it}}{\text{Crédits à la clientèle}_{it}}$$

La mauvaise qualité des actifs est de mauvais augure pour la qualité professionnelle d'une banque qui ne peut pas rassurer sa capacité de résistance en cas de crises.

- La deuxième variable de contrôle est le ratio d'intermédiation financière : se traduit par le rapport entre les dépôts collectés et les crédits octroyés pour chaque banque et pour chaque année, elle se calcule comme suit :

$$\text{Liquidité}_{it} = \frac{\text{Crédits}_{it}}{\text{Dépôts}_{it}}$$

Ce ratio permet d'assurer une meilleure adéquation entre les ressources et les emplois d'une banque.

- Comme troisième et dernière variable de contrôle, nous proposons le ratio qui représente la qualité du management (management quality). La formule de ce ratio est la suivante :

$$\text{MANAGEMENT QUALITY}_{it} = \frac{\text{PNB}_{it}}{\text{Crédits à la clientèle}_{it}}$$

Ce ratio est le rapport entre le produit net bancaire et le volume des crédits octroyés pour chaque banque (i) et pour chaque année (t). Il mesure la rentabilité des crédits à la clientèle et à quel point la banque maîtrise son choix du portefeuille clients. Plus la valeur de cette variable augmente, la banque devient capable d'octroyer plus de crédits.

Le tableau suivant résume toutes nos variables :

Tableau N° 09 : Liste des variables explicatives

variables	Formule	Abréviation
Le choc	$\begin{cases} 1 & \text{années de choc} \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$	CHOC
La propriété privée	$\begin{cases} 1 & \text{pour une banque privée} \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$	PRV
La qualité des actifs	$\frac{\text{Provisions}}{\text{Crédits à la clientèle}}$	ASSTQ
La liquidité	$\frac{\text{Crédits octroyés}}{\text{Dépôts collectés}}$	LQT
Qualité de management	$\frac{\text{Produit net bancaire}}{\text{Crédits a la clientèle}}$	MGMQ

Source : établie par l'étudiant

3. La présentation du modèle :

Notre étude empirique vise à déterminer l'impact du choc pétrolier 2014 sur la variation des crédits octroyés (VARLOAN) en Algérie, en tenant compte de la propriété des banques. Notre modèle est spécifié comme suit :

$$\text{VARLOAN}_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 \text{CHOC}_{it} + \alpha_2 \text{PRV}_{it} + \alpha_3 (\text{PRV}_{it} * \text{CHOC}_{it}) + \alpha_4 \text{ASSTQ}_{it} + \alpha_5 \text{LQT}_{it} + \alpha_6 \text{MGMQ}_{it} + \varepsilon_{it}$$

Il est à signaler que l'interaction ($PRV_{it} * CHOC_{it}$) mesure la réaction des prêts des banques privées au choc pétrolier. C'est l'effet croisé de la propriété de la banque et du choc pétrolier sur le taux de variation des crédits octroyés.

4. Analyse descriptive :

Le tableau suivant représente quelques statistiques descriptives de la variable à expliquer et les variables explicatives retenues des banques publiques et des banques privées étrangères pour chaque année de la période 2011-2017.

Nous avons adopté cette approche pour mettre en évidence la différence entre les banques privées et les banques publiques pour chaque année.

Tableau N° 10 : Statistiques descriptives des variables du modèle

Variables	Banques privées (n ₁ =14)		Banques publiques (n ₂ =06)		t-test	
	Moyenne	Ecart type	Moyenne	Ecart type	t	Sig
VARLOAN 2011	0.422	0.608	0.268	0.121	-0.605	ns
VARLOAN 2012	0.092	0.211	0.210	0.114	1.274	ns
VARLOAN 2013	0.355	0.397	0.265	0.089	-0.538	ns
VARLOAN 2014	0.080	0.205	0.248	0.093	1.896	*
VARLOAN 2015	0.119	0.137	0.178	0.204	0.755	ns
VARLOAN 2016	0.097	0.307	0.092	0.128	-0.034	ns
VARLOAN 2017	0.258	0.3	0.117	0.062	-1.121	ns
MGMQ2011	0.159	0.036	0.060	0.015	-6.278	***
MGMQ 2012	0.177	0.053	0.059	0.014	-5.222	***
MGMQ 2013	0.135	0.023	0.052	0.012	-8.170	***
MGMQ 2014	0.116	0.028	0.053	0.012	-5.149	***
MGMQ 2015	0.106	0.021	0.055	0.012	-5.363	***
MGMQ 2016	0.102	0.030	0.061	0.01	-3.156	***
MGMQ 2017	0.09	0.011	0.056	0.008	-6.347	***
ASSTQ 2011	0.035	0.041	0.145	0.061	4.696	***
ASSTQ 2012	0.036	0.042	0.122	0.057	3.726	***
ASSTQ2013	0.035	0.036	0.082	0.04	2.551	**
ASSTQ 2014	0.039	0.038	0.083	0.033	2.448	**
ASSTQ 2015	0.037	0.032	0.083	0.032	2.972	***
ASSTQ 2016	0.036	0.032	0.093	0.04	3.351	***
ASSTQ 2017	0.034	0.029	0.096	0.041	3.828	***
LQT 2011	1.232	0.410	0.843	0.154	-2.223	**
LQT 2012	1.030	0.418	0.820	0.166	-1.180	ns
LQT 2013	0.976	0.349	0.818	0.160	-1.048	ns
LQT 2014	0.956	0.347	0.797	0.142	-1.072	ns
LQT 2015	1.038	0.193	0.802	0.105	-2.786	**
LQT 2016	0.949	0.248	0.839	0.076	-1.042	ns
LQT 2017	0.831	0.186	0.853	0.104	0.268	ns

Source : Résultats produits via EXCEL et le logiciel STATA 11.2.

(*) Significatif au seuil de 10% ; (**) significatif au seuil de 5% ; (***) significatif au seuil de 1%

Les résultats des statistiques descriptives calculées auparavant montrent qu'en moyenne le taux de variation des crédits octroyés par les banques privées avant le choc pétrolier de 2014 est supérieur à celui des banques publiques (29% contre 24,8%), et d'après le test de Student cette différence n'est pas significative. Cependant, après le choc pétrolier la situation s'est inversée en faveur des banques publiques (13.9% contre 15.9%), cette différence d'après le test de Student n'est pas significative sur toute la période du choc pétrolier sauf pour l'année du choc (2014) où la différence est significative au seuil de 10%. Pour la variable **MGMQ**, les banques privées sur toute la période étudiée sont en moyenne plus efficaces que les banques publiques, la différence est très significative au seuil de 1%. Concernant la qualité des actifs (**ASSETSQ**), les actifs des banques publiques ont en moyenne une qualité inférieure de celle des banques privées sur toute la période et la statistique T montre que les différences sont très significatives au seuil de 1%. Pour ce qui est de l'intermédiation bancaire (**LQT**), en moyenne, les banques privées sont meilleures que les banques publiques, et les différences sont significatives au seuil de 5% durant les deux périodes -avant et après choc-, sinon, elles sont significatives que pour les années 2011 et 2014.

Étant donné que la régression sur données de panel est très sensible au problème de multicolinéarité, nous avons jugé nécessaire d'établir la matrice de corrélation afin de d'examiner la présence d'une forte corrélation entre les variables explicatives (voir annexe N°03).

Le tableau suivant présente la matrice de corrélation concernant les variables retenus dans notre modèle :

Tableau N° 11 : La matrice de corrélation

Variabes	VARLOAN	CHOC	PRV	PRVCHOC	ASSTQ	LQT	MGMQ
VARLOAN	1						
CHOC	-0,2148*	1					
PRV	0.0096	-0	1				
PRVCHOC	-0.1682*	0.7071	0.5345	1			
ASSTQ	-0.0834	-0.0791	-0.605	-0.3185	1		
LQT	0.1421	-0.1614	0.2753	-0.0138	0.0156	1	
MGMQ	-0.0987	-0.3859	0.6611	-0.0327	-0.3840	0.4332	1

(*) Significatif au seuil de 5%.

Source : résultats produit via le logiciel STATA 11.2.

La matrice de corrélation présentée dans le tableau qui précède montre que le choc pétrolier tel que l'interaction entre la propriété privée et le choc ont un impact négatif et significatif sur

l'octroi de crédit, alors que les autres coefficients concernant les autres variables explicatifs sont parfois positifs et parfois négatifs mais non significatifs.

Tous les coefficients de corrélation entre les variables explicatives sont inférieurs à 0.8 qui est le seuil au-delà duquel nous aurons de sérieux problèmes de multicollinéarité, et pour confirmer le résultat précédent nous avons calculé le VIF (variance inflation factor) (Voir annexe N°04). Le VIF vérifie si les facteurs sont corrélés les uns aux autres (multicollinéarité) ce qui pourrait influencer les autres facteurs et réduire la fiabilité du modèle. En cas de VIF supérieur à 10, la variance semblera plus grande et le facteur apparaîtra plus influent qu'il ne l'est, donc nous avons une multicollinéarité élevée. Si le VIF est plus proche de 1, alors le modèle est beaucoup plus robuste, car les facteurs ne sont pas influencés par la corrélation avec d'autres facteurs.³

Le tableau ci-dessous montre le résultat du test VIF :

Tableau N°12 : Multicollinéarité des variables du modèle (VIF)

Variable	VIF	1/VIF
CHOC	3.47	0.288202
PRV	5.95	0.168052
PRVCHOC	5.62	0.178017
ASSQT	1.75	0.572056
LQT	1.31	0.761920
MGMQ	3.09	0.323424
Mean VIF	3.53	

Source : résultats obtenus du logiciel STATA 11.2.

D'après les résultats obtenus dans notre cas, nous constatons que le VIF moyen est de 3.53 avec un maximum de 5.95 qui est inférieur à 10, et que les fractions 1/VIF sont toutes supérieures à 0.1, ceci implique qu'il y a une faible colinéarité entre les variables de ce modèle.

³<https://kostango.com/definition/vif-facteur-dinflation-de-variance/> (publié le 21 septembre 2017, consulté le 21 juillet 2020 à 18 :19)

Section 3 : Résultats et discussion

Après avoir terminé l'étude descriptive des variables de notre modèle. Dans cette section, nous tenterons d'estimer notre modèle à l'aide de logiciel STATA11.2 en commentant par la suite et en détail les coefficients des différentes variables explicatives de ce modèle et vérifier si les signes obtenus sont conformes aux hypothèses de recherche en ce qui concerne l'impact du choc pétrolier 2014 sur la variation de la masse de crédits distribuée en Algérie par les banques publiques et privées étrangères.

1. Estimation du modèle :

Faire une régression sur données de panel exige en principe le respect de quelques étapes économétrique (déjà présentées dans la première section), et comme notre base de données contient des variables dichotomiques et ne changent pas de valeur à travers le temps, donc ce n'est pas évident de respecter ces étapes. Effectuer une régression en effets fixes aurait conduit à sortir arbitrairement ce type de variable de l'ensemble des variables explicatives (Voir annexe N°5). Dans ce cas, nous avons utilisé pour l'estimation de ce modèle la méthode PCSE (Panel-Corrected Standard Errors), très préconisée par les économètres. Cette méthode prend en compte la présence des problèmes statistiques et permet de les corriger, donc elle fournit des coefficients non biaisés notamment pour les micro-panels (Beck et Katz, 1995, 1996).

Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'estimation (Les résultats détaillés seront présentés en annexe N°6) :

Tableau N°13 : Les résultats d'estimation

variables explicatives	Coefficient P-value
CHOC	-0.12902 0.001***
PRV	0.291499 0.022**
PRVCHOC	-0.211429 0.015**
ASSQT	-1.305316 0.004***
LQT	0.2916176 0.001***
MGMQ	-4.299142 0.001***
_cons	0.407999 0.000***
Wald chi2	39.58
Prob > chi2	0.000

Source : résultats obtenue via STATA 11.2

Le test de significativité globale **Wald(Chi2)** tel que présente le tableau ci-dessus est significatif au seuil de 1% (**Prob> chi2=0.0000**), ce qui montre que le modèle a un pouvoir explicatif très satisfaisant.

2. Interprétation des résultats :

Les chocs négatifs des prix du pétrole peuvent entraîner des pertes importantes pour les banques privées et publiques situées dans les pays dépendants du pétrole. La présence d'un choc pétrolier diminue généralement l'octroi des prêts bancaire. Cette diminution peut être expliquée par l'instabilité financière des banques en période de crises (coté offre) due à la mauvaise performance des demandeurs touchés par la crise, d'où le risque d'insolvabilité est plus élevé. D'un autre côté, le choc négatif des prix du pétrole réduit l'activité économique de tout le pays, cette récession est probablement la raison pour laquelle les crédits ne soient pas demandés à la base par les entreprises en activité pour être octroyés (coté demande).

a) Avant le choc :

Pour pouvoir constater la différence en termes du comportement de l'octroi de crédits (mesuré par la variation des prêts accordés) des banques privées étrangères indépendamment du choc pétrolier, nous avons donné la valeur 0 à la variable Choc et la valeur 1 à la variable PRV. Les résultats montrent que la propriété privée a un impact positif et significatif au seuil de 5% sur le taux de variation des crédits et que le taux de variation des crédits octroyés par les banques privées étrangères est estimé à environ 70% avant le choc pétrolier. Cela est le résultat de la progression de l'activité des banques privées qui reste appréciable ces dernières années (période avant choc) , aussi bien sous l'angle de la mobilisation des ressources que de la distribution des crédits et même le rythme d'implantation des agences. Les banques mère de ces filiales ont augmenté fortement leur gamme d'activités dans les pays émergents, notamment en Algérie, en développant de nouveaux modèles commerciaux, de nouvelles technologies et des systèmes de gestion des risques qui facilitent les prêts sans lien de dépendance aux entreprises, tout cela est grâce aux bonnes conditions macroéconomiques des pays d'origines et aux variables financières spécifiques des banques mères, car les banques issues d'environnements institutionnels bien développés (le cas des banques étrangères implantées en Algérie) peuvent être confrontées à moins de couts par rapport aux autres banques.

Ensuite, pour déterminer l'impact de la propriété publique sur le comportement de l'octroi de crédits dans la période hors choc, nous avons donné la valeur 0 à la variable Choc et la valeur 0 à la variable PRV. Les résultats montrent que la propriété publique a un impact positif et

significatif au seuil de 5% sur le taux de variation des crédits et que le taux de variation des crédits octroyé par les banques publiques est estimé à environ 40,8% avant le choc pétrolier. Ce taux de variation est logique vue le rôle important joué (dominance) par les banques publiques dans le financement de l'économie. Les banques publiques assurent la totalité du financement du secteur public et 75 % du financement du secteur privé. Les crédits à moyen et long terme distribués par les banques publiques représentent 81,9 % du total de leurs crédits, contre 38,6% par les banques privées. Ainsi, cette augmentation est probablement due aux avantages donnés à ces banques par le gouvernement. Dans la majorité des pays en voie de développement, y compris l'Algérie, les projets d'investissement les plus importants sont financés par les banques publiques. Plusieurs programmes de développement économique (ANSEJ, ANGEM, CNAC...) étaient lancés depuis 2010 et soutenus aussi par ces banques à travers des conventions dirigées vers des secteurs à faible productivité car dans les pays émergents, les banques publiques jouent un rôle de développement et leur faible rentabilité est due au fait que, plutôt que de maximiser leurs profits, elles répondent à un mandat social. Selon la théorie des droits de propriété, une partie de cette hausse significative peut être aussi liée à la possibilité que les banques publiques en Algérie soient soumises à des manipulations politiques, les politiciens dans les pays du tiers monde ont tendance à diriger et augmenter les prêts à des secteurs ou des régions politiquement stratégiques afin de maximiser leur probabilité de réélection.

b) Après le choc :

Pour pouvoir déterminer l'impact du choc pétrolier 2014 sur le comportement d'octroi de crédits des banques privées étrangères, nous avons procédé comme suit : donner la valeur 1 aux variables Choc et PRV au même temps. Comme le montre les résultats de la régression, les banques privées ont été touchées significativement par le choc pétrolier 2014. Le taux de variation de crédits des banques privées a passé de 70% (avant le choc) jusqu'à 36% (après le choc). Cela signifie que le choc pétrolier a engendré une baisse estimée à -34%. Cette chute en matière de prêts, peut être expliquée par plusieurs facteurs qui ont affecté directement ou implicitement l'activité des banques privées en Algérie.

Les banques privées en Algérie ont baissé leurs crédits d'une manière très remarquable. Cette baisse est probablement due aux désavantages de leur implantation dans une économie émergente. Comme nous avons déjà expliqué dans le chapitre précédent, les banques

multinationales doivent faire face aux inconvénients auxquels elles sont confrontées dans l'économie d'accueil.

Selon la théorie de « liability of foreignness », la raison de cette immense baisse peut être la discrimination entre les banques étatiques et privées par le législateur en Algérie. Les réglementations gouvernementales en période de crises ont tendance de protéger seulement les banques publiques des fluctuations macroéconomiques défavorables, et laisser les banques privées exposées à toutes sortes de risques, ce qui pousse les banques étrangères à limiter leurs prêts et à garder le lien qu'avec leurs clients les plus rentables. Le traitement discriminatoire de la part du gouvernement Algérien, a pour but de protéger l'économie locale, dans certains cas, le comportement des banques privées déstabilise les mécanismes macroéconomiques pratiqués par la banque centrale pour le rééquilibrage économique. En plus de la limite réglementaire, ces banques sont désavantagées sur le plan de l'information par rapport aux banques étatique dans les marchés émergents. Ce désavantage engendre des coûts supplémentaires supportés par les banques étrangères qui doivent dépenser des montants énormes pour la collecte de données opaques en Algérie qui concernent la situation financière réelle du pays et des emprunteurs locaux.

Concernant les banques publiques, Nous constatons à travers les résultats de notre régression que la variation des crédits octroyés par les banques publiques a passée de 40% (avant le choc) à 28% (après le choc). Par conséquent, l'effet du choc sur cette catégorie de banques est estimé à -12 %.

Nous remarquons que les banques publiques sont significativement moins sensibles que les banques privées à ce choc pétrolier (- 34% contre -12%). Cela peut être expliqué par la théorie des droits de propriété. Cette théorie indique que les banques publiques sont mieux placées à accorder des crédits au secteur réel en cas de crises économiques, tandis que les banques privées réduisent leurs crédits et augmentent leurs avoirs en liquidités. Cela peut être expliqué par le fait que les banques publiques sont supposées ne pas avoir d'incitations pures à maximiser leurs profits durant les crises mais à stabiliser l'économie.

Dans les économies émergentes, les banques publiques sont moins pro-cycliques que les autres banques car elles jouent un rôle de lissage de crédits pendant les crises pour garantir la présence des flux de prêts nécessaires considérés comme moteur de la croissance économique, principalement ceux destinés au secteur privé. Les autorités Algériennes ont déployé des efforts

pour garder la stabilité économique du pays à travers l'octroi de crédits. Durant le choc, plusieurs programmes incitatifs ont continué à être offerts aux entreprises jusqu'à la fin de 2017, dont les programmes du microcrédit ANGEM, ANSEJ et CNAC. Ces entités étaient fortement subventionnées et fonctionnaient en coopération avec les banques publiques.

Ainsi, ce comportement est probablement lié au fait que les banques étatiques n'aient pas besoin de réajuster leur portefeuille de prêts autant que les banques privées lorsqu'elles sont frappées par un choc macroéconomique car elles sont moins susceptibles de subir des retraits de dépôts massifs et des problèmes de liquidité bancaire.

La théorie appelée "liability of foreignness" peut aussi expliquer les raisons pour lesquelles les banques publiques sont moins pro-cycliques par rapport aux autres banques en périodes de crises. Les banques publiques sont souvent soutenues par le gouvernement en Algérie. Donc, elles ne sont pas confrontées par les mêmes désavantages et obstacles que les banques étrangères. Comme nous l'avons mentionné auparavant, les autorités algériennes ont facilité l'octroi de crédits par banques étatiques pour appliquer leurs programmes et soutenir la relance économique du pays, donc la discrimination réglementaire était de leur faveur.

Par rapport aux variables de contrôle nous avons les résultats suivants :

D'après notre régression sur données de panel, nous constatons une relation négative entre la qualité des actifs (ASSQT) et la variation des crédits octroyés (coefficient= -1.305316). Cette relation est statistiquement très significative au seuil de 1%, ceci implique que si la qualité des actifs augmente, la variation des crédits octroyés diminue. Le principal facteur affectant la qualité globale des actifs d'une banque est la qualité du portefeuille de prêts qu'elle possède car ils constituent généralement la majorité des actifs d'une banque et comportent le plus grand risque pour son capital. La qualité du portefeuille de prêts est un déterminant très important du risque qui a un impact profond sur la liquidité et les coûts du point de vue qu'un prêt de mauvaise qualité à une grande probabilité de devenir un prêt non productif et sans rendement. La diminution de la qualité des actifs engendre l'augmentation des prêts non productifs et ceci supporte la banque des pertes, et d'après notre résultat l'augmentation des crédits octroyés dans ce cas est probablement optée comme stratégie pour couvrir ses pertes et ces crédits peuvent être accordés à des clients solvables pour améliorer la qualité des actifs de chaque banque.

Dans notre étude nous avons trouvé une relation positive (coefficient=0,2916176) et très significative au seuil de 1% entre la liquidité (LQT) et la variation des crédits

octroyés (VARLOA). Ce qui signifie que plus le ratio de transformation augmente plus la banque octroi de crédits. La banque joue un rôle d'intermédiation, elle collecte les fonds auprès de son public afin de les transformer en emprunts et comme le ratio de transformation est le rapport entre les crédits accordés et dépôts collectés il permet d'assurer une meilleure adéquation entre les ressources (dépôts) et les emplois (prêts). L'augmentation de ce ratio résulte de la bonne maîtrise des risques et la bonne adéquation entre les ressources et les emplois ce qui permet à la banque d'augmenter ses crédits.

D'après les résultats obtenus de notre régression, nous avons capté la présence d'une relation négativement significative au seuil de 1% (coefficient = -4,299142) entre la qualité de management et la variation des crédits octroyés. Nous savons que le PNB représente le résultat de la banque sur son activité et ce ratio représente la rentabilité des crédits octroyés. La relation négative entre la qualité du management et la variation de crédits peut être justifiée par le fait que lorsque la qualité du management (le rapport entre le PNB et les crédits) diminue, la banque octroi plus de crédits en espérant l'absorption de la non performance de son portefeuille par la performance de nouveaux crédits.

Conclusion :

Ce chapitre a pour objectif de mettre en évidence l'impact du choc pétrolier 2014 sur le comportement des banques privées et publiques en matière de prêts. Pour ce faire, nous avons estimé un modèle sur données de panel provenant d'un échantillon composé de l'ensemble des banques opérant en Algérie (20 banques : 14 privées étrangères et 06 publiques) durant la période 2011-2017.

Le modèle proposé est composé de trois variables explicatives principales : le choc, la propriété privée et la variable croisée des deux variables précédentes. Ainsi, nous avons pris comme variables de contrôle : la qualité des actifs, la liquidité et la qualité du management. Le comportement d'octroi de crédit, qui est la variable à expliquer, est mesuré par le taux de variation des crédits octroyé par chaque banque et dans chaque année.

Les résultats d'estimation de ce modèle montrent que le choc a un impact négatif sur le comportement d'octroi de crédits sur toutes les banques en Algérie, mais les banques publiques sont moins sensibles aux chocs que les banques étrangères privées. La qualité des actifs et la qualité de management ont également un impact négativement significatif. Cependant, la liquidité a une relation positive et significative avec la variation des prêts.

Conclusion générale

L'objectif principal de notre étude était d'étudier le comportement des banques publiques et privées en matière de prêt face au choc pétrolier (2014), et de répondre à la problématique suivante :

« Quel est l'impact du choc pétrolier (2014) sur l'octroi de crédits bancaire en Algérie en faisant la distinction entre la réaction des banques privées et celle des banques étatiques ? ».

Afin de répondre à cette problématique principale, nous avons utilisé un modèle de régression multiple sur données de panel sur la période 2011-2017 et sur un échantillon de 20 banques en Algérie dont 14 banques privées et 06 banques publique.

A travers la recherche bibliographique, nous arrivons à trouver des réponses possibles à nos questions posées dans l'introduction générale et confirmer ou infirmer nos hypothèses.

D'après la partie théorique, nous avons retenu que :

- L'économie algérienne dépend fortement de la rente des exportations des hydrocarbures et c'est la cause de sa fragilité, cette dépendance a causé la détérioration des principaux facteurs macroéconomiques suite au choc pétrolier de 2014. Ceci confirme la première hypothèse qui indique que les prix du pétrole sont très volatiles ces dernières années et influencés par plusieurs facteurs qui ne sont pas contrôlables par les pays exportateurs, ainsi que la confirmation de la deuxième hypothèse : Le prix du pétrole est le déterminant le plus important de la croissance économique en Algérie.
- Le secteur bancaire algérien comporte 20 banques dont 06 banques sont publiques et 14 banques sont privées étrangères. Le comportement des banques étrangères est influencé par des avantages et des inconvénients liés à leur activité en dehors de leurs territoires et ceci est dû à plusieurs facteurs relatifs à l'économie d'accueil et aussi l'économie d'origine.
- La propriété de la banque a un impact sur l'activité d'octroi de crédits, la performance et la stabilité financière de la banque. Cet impact diffère entre les pays en développement et les pays industrialisés.
- Al Khazali(2017), Thibaut Duprey(2013), Ata Can (B) et al. (2012), Gregory (F) et al. 2012, ont examiné l'impact des crises financières et des chocs pétroliers sur le comportement d'octroi de crédits et ils ont prouvé qu'il y a une différence entre le comportement d'octroi de crédit des banques privées (étrangères ou nationales) et publiques.

Sur le plan empirique et concernant le contexte algérien, les résultats de l'analyse descriptive indiquent que les actifs des banques publiques sont d'une qualité supérieure à celle des banques

privées. En termes d'intermédiation bancaire les banques privées sont meilleures que les banques publiques, et pour la qualité de management, les banques privées ont aussi une qualité de management supérieure à celle des banques publiques.

Suite à l'application d'une régression sur données de panel en utilisant le logiciel STATA 11.2. Nous avons constaté que le choc a un impact négatif sur le comportement d'octroi de crédits sur toutes les banques en Algérie. Les banques publiques sont moins sensibles aux chocs que les banques privées étrangères et cela leur permet de jouer un rôle de lissage de crédits pour assurer la stabilité financière de l'économie. Concernant les autres variables de contrôle, la qualité des actifs et la qualité de management ont également un impact négatif et significatif. Cependant, la liquidité (ratio de transformation) a une relation positive et significative avec la variation des crédits octroyés par chaque banque. Cela nous a permis de confirmer les deux dernières hypothèses émises dans l'introduction générale: le choc pétrolier a un effet négatif sur l'octroi de crédits des banques algériennes (Hypothèse 3), et la réaction des banques publique diffère de celle des banques privées (Hypothèse 4).

D'après ce que nous avons vu dans notre étude concernant la forte dépendance de l'économie algérienne aux hydrocarbures, qui a impacté aussi le secteur bancaire algérien, nous nous permettons de suggérer quelques recommandations :

- L'état algérien doit diversifier ces recettes sur plusieurs secteurs d'activité afin de d'alléger sa forte dépendance aux hydrocarbures via la mise en pratiques des programmes de développement économique dans d'autres secteurs afin de répartir les risques liés aux crises qui pourraient influencer l'économie algérienne.
- La création des banques privées nationales pour que le secteur bancaire algérien pourrai mieux faire face aux chocs financiers.
- Trouver d'autres moyens de financement que l'octroi de crédit, à titre d'exemple le marché financier.
- Limiter l'intervention des politiciens aux décisions financières des banques publiques.
- diriger les recettes générées par les hydrocarbures vers des secteurs créateurs de richesses.

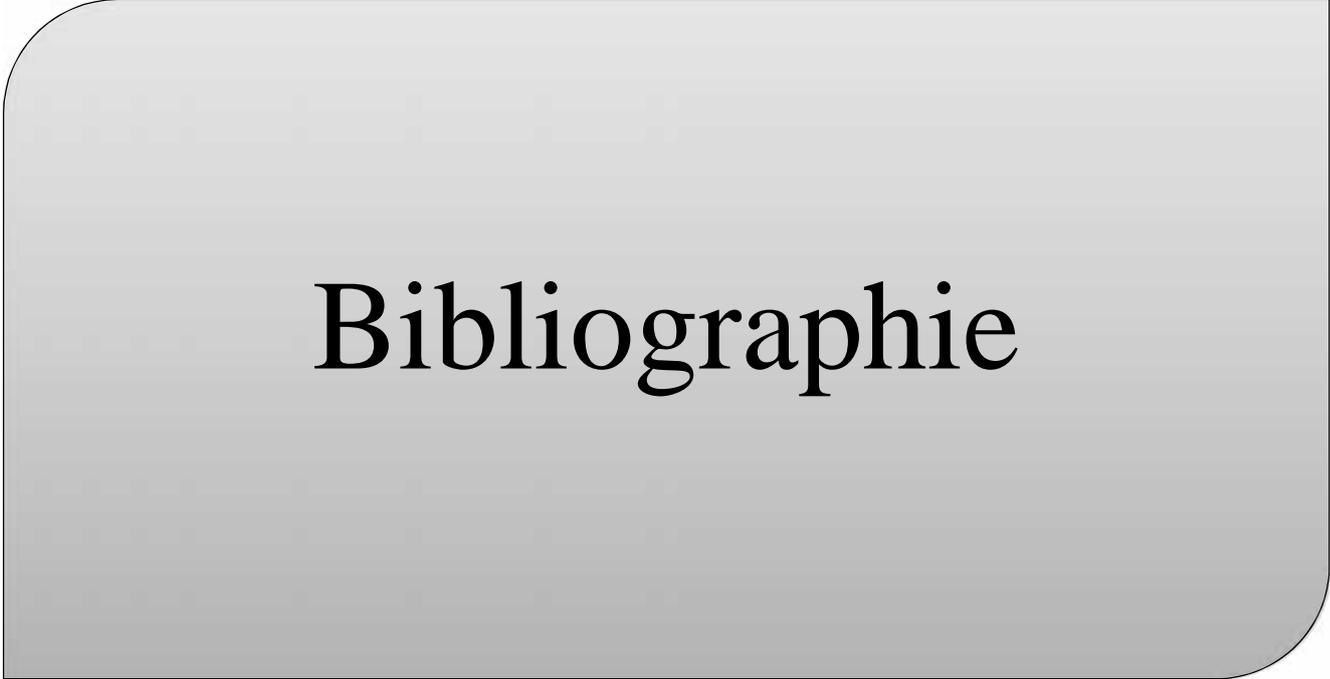
L'objectif majeur est donc de réaliser une transition qui favorise le passage d'une économie distributive fondée sur la rente à une économie productive diversifiée par la promotion et le développement de l'économie des marchés financiers.

Lors de l'élaboration de cette étude, nous sommes confrontés à plusieurs difficultés :

- Le manque de documentation et l'absence d'accès aux plateformes afin de télécharger des livres et des articles, et l'accès aux données.
- La période prise pour l'avant le choc et l'après dans le modèle est courte à cause de la non disponibilité de toutes les données des dernières années (2018 et 2019)
- L'utilisation de logiciel STATA qu'on ne maîtrisait pas avant, cela nous a pris du temps.
- La situation sanitaire délicate que nous sommes en train de vivre à cause du COVID-19 nous a empêchés d'effectuer notre stage de fin d'études convenablement.

Sur la base des limites mentionnées ci-dessus, nous suggérons de réaliser la même étude en prenant compte les points suivants :

- Elargir la période de l'étude avant et après le choc pétrolier.
- Intégrer dans notre modèle des variables macroéconomiques telles que : l'inflation, le PIB, la croissance économique... pour mesurer l'impact de leurs fluctuations durant le choc sur le comportement d'octroi de crédits
- Intégrer d'autres variables de contrôle relatives à chaque banque, à titre d'exemple : la taille de la banque, ROA, ROE ...



Bibliographie

- **Ouvrage :**

- Agnès Bénassy-Quéré, et autres : « Politique économique », 3^{ème} édition, 2015.
- Banque de France La monnaie et nous, 2009, page 20.
- BAUDINOT.A, Banque, bourse et commerce extérieur, CLET éd., Paris, 1981, page 121.
- BEITON Alain et DOLLO Christine : Dictionnaire des sciences économique, édité par Armande Colin, Paris 1991.
- BOURBONAIS Régis « économétrie », DUNOD, 9^{ème} édition, paris, 2015.
- DUNNING. J, Alliance Capitalism and Global Business, Londres, Routledge, 1997.
- Fabrice HATEM, Investissement International et Politiques d'Attractivité, Economica, Paris, 2004.
- JALLADEAU et DORBAIRE ; Notions de la balance des paiements ; Ed Seuil ; Paris ; 1998.
- Karsaklian, ELIANE, Internationalisation d'entreprise, démarche et stratégies pour vendre sur des marchés étrangers, édition 2009.
- MACKAAY Ejan, et ROUSSOU Stéphane, Analyse économique du droit 2^e édition 2008.
- MICCO & PANIZZA, Bank ownership and lending behavior. Economics Letters, 2006.
- MICHALET Charles-Albert, La séduction des Nations ou Comment attirer les investissements, Paris, Economica, 1999.
- Waline Charles ; Desrousseaux Pascal ; Godefroy Stanislas, Le budget de l'État : nouvelles règles, nouvelles pratiques, (Les études de la Documentation française) Broché, 2006.

- **Articles :**

- Banque d'Algérie, Rapport sur la stabilité du système bancaire algérien (2009-2011), Année 2013.
- Banque d'Algérie, Tendances monétaires et financières au 4^{ème} trimestre de 2015 sous l'effet du choc externe.
- BARRERE Christian, Pour une théorie critique des droits de propriété, laboratoire Ceras-EDJ, Université de Reims, 2001.
- BENSFTA Kamel Malik, Impact des chocs des prix de pétrole sur l'économie algérienne, 2018.
- Cull R., Peria, M. M. S. M., & Verrier, J. Bank Ownership : Trends and Implications. International Monetary Fund. 2007.
- DE LAUBIER Dominique, Internationalisation des services financiers, monnaie et finance internationale, 1988.

-
- DIEMER Arnaud, Grands Problèmes économiques contemporains. Publié par l'Université d'Auvergne.
 - GAUR Ajal, KUMAR Vigas, SARATH Ravi, liability of foreignness and internationalization of emergent market firms, 2011, page 11.
 - Nalebuff & Brandenburger, Co-opetition, Harper Collins, Le concept de coopération rappelle la de Hymer, dynamique ? rivalité-collusion, London, 1996.
 - NEKHILI Mehdi et BOUBACAR Hamadou, les déterminants du choix de la forme d'implantation bancaire à l'étranger, 2007.
 - RADANNE Pierre, Mies, Chocs et contrechocs pétroliers (1960-2060), 2 Octobre 2005.
 - RIOUX Michèle, théorie des firmes multinationales et des réseaux économiques transnationaux, centre d'études sur l'intégration et la mondialisation, institut d'études internationales à Montréal, mars 2012.
 - SETHI Deeper, GUISSINGUER Stephen, Liability of foreignness to competitive advantage : How multinational enterprises cope with the international business environment Journal of International Management, 2002.
 - **Textes législatifs :**
 - Banque d'Algérie, Rapport d'activité 2017.
 - KPMG, Le guide des banques et des établissements financiers en Algérie, édition 2012.
 - Loi N° 88-01 du 12 janvier 1988 portant loi d'orientation sur les entreprises publiques économiques.
 - Ministère des finances, indicateurs de l'économie Algérienne.
 - Ordonnance 03-11 du 26 Août 2003 relative à la monnaie et au crédit, article 105.
 - Ordonnance 03-11 du 26 Août 2003 relative à la monnaie et au crédit, article 106.
 - Ordonnance 03-11 du 26 Août 2003 relative à la monnaie et au crédit, article 58.
 - Ordonnance 03-11 du 26 Août 2003 relative à la monnaie et au crédit, article 60.
 - Ordonnance 03-11 du 26 Août 2003 relative à la monnaie et au crédit, article 62.
 - Ordonnance 03-11 du 26 Août 2003 relative à la monnaie et du crédit, article 83.
 - Règlement N° 11-04 du 24 mai 2011 portant identification, mesure, gestion et contrôle du risque de liquidité.
 - Règlement N° 12-01 du 20 février 2010 portant organisation et fonctionnement de la centrale des risques des entreprises et ménages.
 - **Thèses de doctorat :**
 - ACHOUR TANI Yamna, Thèse de doctorat « l'analyse de la croissance économique en Algérie » (2014)

-
- ARROUDJ Halim, Thèse de doctorat « Réforme et modernisation du système bancaire algérien durant la période1990-2010 » (2015).
 - **Sites internet :**
 - <https://kostango.com/definition/vif-facteur-dinflation-de-variance/>, publié le 21 septembre 2017, consulté le 21 juillet 2020 à 18 :19.
 - <http://www.oecd.org>, consulté le 11/06/2020 a 22 :09.
 - www.bank-of-algeria.dz, consulté le 28/04/2020 a 17 :44.



ANNEXES

Annexe 01 : Population de l'étude.

N°	Abréviation	Banque
1	BNA	Banque nationale d'Algérie
2	BADR	Banque de l'agriculture et du développement rural
3	BDL	Banque de développement local
4	CPA	Crédit populaire d'Algérie
5	CNEP	Caisse nationale d'épargne et de prévoyance
6	BEA	Banque extérieure d'Algérie
7	CITIBANK	Citibank N.A Algeria
8	NATIXIS	Natixis d'Algérie
9	SGA	Société générale Algérie
10	AGB	Gulf bank Algérie
11	ABC	Arabanking corporation
12	TRUST	Trust bankAlgeria
13	HSBC	H.S.B.C Algérie
14	FRANSBANK	Fransbank AL-Djazair
15	CALYON	Credit agricole corporate et investissement Algérie
16	BNP	BNP Paribas AL-Djazair
17	AL SALAM	Al Salam Algérie
18	AL BARAKA	Banque AL Baraka Algérie
19	AB PLC	Arabank PLC Algérie
20	HOUSING	Housing Bank

Annexe 02 : Matrice de corrélation

```
. pwcorr VARLOAN CHOC PRV PRVCHOC ASSQT LQT MGMQ, star(5)
```

	VARLOAN	CHOC	PRV	PRVCHOC	ASSQT	LQT	MGMQ
VARLOAN	1.0000						
CHOC	-0.2148*	1.0000					
PRV	0.0096	-0.0000	1.0000				
PRVCHOC	-0.1682*	0.7071*	0.5345*	1.0000			
ASSQT	-0.0834	-0.0791	-0.6050*	-0.3185*	1.0000		
LQT	0.1421	-0.1614	0.2753*	-0.0138	0.0156	1.0000	
MGMQ	-0.0987	-0.3859*	0.6611*	-0.0327	-0.3840*	0.4332*	1.0000

Source : Logiciel STATA 11.2

Annexe 03 : Matrice de multicollinéarité des variables.

. vif

Variable	VIF	1/VIF
PRV	5.95	0.168052
PRVCHOC	5.62	0.178017
CHOC	3.47	0.288202
MGMQ	3.09	0.323424
ASSQT	1.75	0.572056
LQT	1.31	0.761920
Mean VIF	3.53	

Source : Logiciel STATA 11.2

Annexe 04 : Résultat du test de ficher

```
. xtreg VARLOAN CHOC PRV PRVCHOC ASSQT LQT MGMQ, fe
note: PRV omitted because of collinearity
```

```
Fixed-effects (within) regression      Number of obs   =   140
Group variable: dimindiv              Number of groups =    20

R-sq:  within = 0.3859                Obs per group:  min =    7
      between = 0.0096                  avg   =   7.0
      overall  = 0.0771                 max   =    7

corr(u_i, Xb) = -0.8336                F(5,115)       =   14.46
                                          Prob > F       =   0.0000
```

VARLOAN	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interva]	
CHOC	-.1383341	.0840149	-1.65	0.102	-.3047515	.0280832
PRV	(omitted)					
PRVCHOC	-.3847468	.1149055	-3.35	0.001	-.6123526	-.1571411
ASSQT	-1.49085	1.042675	-1.43	0.155	-3.55619	.5744889
LQT	.2606621	.1121098	2.33	0.022	.0385942	.4827299
MGMQ	-7.639373	1.039423	-7.35	0.000	-9.69827	-5.580477
_cons	1.080585	.1668706	6.48	0.000	.7500462	1.411123
sigma_u	.33864101					
sigma_e	.25320386					
rho	.64141048	(fraction of variance due to u_i)				

```
F test that all u_i=0:      F(19, 115) =    2.17      Prob > F = 0.0063
```

Source : Logiciel 11.2

Annexe 05 : Résultat de la régression sur données de panel.

```
. xtpcse VARLOAN CHOC PRV PRVCHOC ASSQT LQT MGMQ
```

Linear regression, correlated panels corrected standard errors (PCSEs)

```
Group variable:  dimindiv      Number of obs      =      140
Time variable:  dimtemp       Number of groups   =       20
Panels:         correlated (balanced)  Obs per group: min =        7
Autocorrelation: no autocorrelation    avg               =        7
                                                max               =        7
Estimated covariances =        210      R-squared          =      0.2312
Estimated autocorrelations =         0      Wald chi2(6)      =      39.58
Estimated coefficients =         7      Prob > chi2       =      0.0000
```

VARLOAN	Panel-corrected		z	P> z	[95% Conf. Interval]	
	Coef.	Std. Err.				
CHOC	-.1290204	.0380866	-3.39	0.001	-.2036688	-.054372
PRV	.291499	.1273765	2.29	0.022	.0418456	.5411525
PRVCHOC	-.2114293	.0868039	-2.44	0.015	-.3815619	-.0412967
ASSQT	-1.305316	.4489869	-2.91	0.004	-2.185314	-.425318
LQT	.2916176	.091842	3.18	0.001	.1116106	.4716246
MGMQ	-4.299142	1.265881	-3.40	0.001	-6.780223	-1.81806
_cons	.407999	.111433	3.66	0.000	.1895944	.6264036

Source : Logiciel STATA 11.2

Titre	Pg
Sommaire	I
Liste des tableaux	II
Liste des figures	III
Liste des abréviations	IV
Liste des annexes	V
Résumé	VI
Introduction générale	A-D
Chapitre 01 : Economie algérienne et secteur bancaire algérien : bref aperçu	1
Section 01 : L'économie algérienne entre dépendance et instabilité des prix de pétrole	3
1. La dépendance excessive de l'économie Algérienne à l'égard des hydrocarbures	3
1.1. Les points faibles de l'Algérie	5
2. L'instabilité des prix de pétrole	5
2.1. L'histoire des chocs pétroliers	6
2.2. Les déterminants des prix du pétrole	7
Section 02 : L'impact du choc pétrolier 2014 sur l'économie algérienne	9
1. La raison pour laquelle les cours ont chuté en 2014	9
2. L'impact du choc pétrolier sur l'économie algérienne	10
2.1. La croissance économique	10
2.2. Le revenu par habitant	11
2.3. L'effet sur l'inflation	12
2.4. Le solde budgétaire	13
2.5. Les réserves de change	14
2.6. La monnaie nationale	15
2.7. La balance des paiements	16
Section 03 : Le système bancaire algérien	18
1. Généralités sur l'activité bancaire	18
1.1. Définition de la banque	18
1.2. Les ressources et les emplois de la banque	19
1.3. Typologie	19
1.4. Les fonctions de la banque	20
2. Système bancaire algérien	21
2.1. L'historique du système bancaire algérien	21
2.2. Les autorités du système bancaire algérien	25
2.3. Les banques actives en Algérie	27
2.4. La situation actuelle du système bancaire algérien	30
Chapitre 02 : L'impact des crises sur l'activité bancaire à la croisée des théories : revue de littérature	34

Section 01 : Le comportement des firmes internationales	36
1. Généralités sur l'internationalisation	36
2. Concurrence des FMN et des États pour une insertion compétitive dans les réseaux transnationaux	38
3. Internationalisation financière	39
4. Liability of Foreignness	41
Section 02 : La théorie des droits de propriété et l'activité des entreprises	44
1. Le concept des droits de propriété	44
2. Les formes de propriété	45
3. Propriété de banque et comportement en matière de prêt	45
4. La propriété et la performance des banques	46
5. Propriété des banques et stabilité du secteur bancaire	48
6. Propriété des banques et accès au crédit	49
Section 03 : L'impact des chocs pétroliers sur l'activité d'octroi de crédit -revue de littérature-	52
1. Etude d'Al Khazali (2017)	52
2. Etude de Thibaut Duprey (2013)	53
3. Etude de Ata Can Bertay ; AsliDemirgüç-Kunt ; Harry Huizinga (2012)	54
4. Etude de KenshiTaketa et Gregory F. Udell (2007)	55
5. Etude de Robert Cull et María Soledad MartínezPería (2012)	57
Chapitre 03 : L'impact du choc pétrolier 2014 -Etude empirique-	59
Section 01 : Présentation de la méthode d'analyse	61
1. Le choix de la méthode	61
1.1.La méthode des données de panel	61
Section 02 : Démarche méthodologique	66
1. Présentation de l'échantillon et de la collecte de données	66
1.1.Présentation de l'échantillon	66
1.2.La collecte de données	66
2. La présentation des variables	67
3. La présentation du modèle	68
4. Analyse descriptive	69
Section 03 : Interprétation des résultats	72
1. Estimation du modèle	72
2. Interprétation des résultats	73
Conclusion générale	79
Bibliographie	83
Annexes	87